

LE DEVOIR



JOHN SOMMERS II REUTERS

Le candidat républicain Rand Paul, en compagnie de sa femme et de son fils, célèbre son entrée au Sénat. Cette figure connue du mouvement Tea Party succède au républicain Jim Bunning, qui prend sa retraite.

Une vague républicaine déferle

Les démocrates ne sont plus majoritaires à la Chambre des représentants, mais s'accrochent au Sénat

CLAUDE LÉVESQUE

La dégelée prévue pour les démocrates du président Barack Obama a commencé à se matérialiser, hier soir, dès l'annonce des premiers résultats des élections de mi-mandat. Ce scrutin était crucial pour le président et son parti qui, au moment de mettre sous presse, semblaient avoir perdu le contrôle de la Chambre des représentants et s'accrocher par quelques sièges seulement à leur majorité au Sénat, comme la plupart des sondages le laissaient entendre depuis des mois. Les projections faites par le *New York Times* donnaient aux démocrates 53 sièges au Sénat, contre 47 aux républicains; le même journal prédisait une Chambre basse composée de 243 représentants républicains, contre 192 démocrates. Les républicains ont vu leurs chances de contrôler le Sénat compromises, entre autres,

par la victoire du candidat démocrate Joe Manchin, qui a remporté une élection serrée après avoir fait une campagne très à droite pour battre son adversaire républicain en Virginie-Occidentale. La popularité du chef de l'État n'a cessé de s'éfrayer depuis son élection, il y a deux ans, surtout en raison d'une économie poussive et d'un fort taux de chômage. Aiguillonné par la nébuleuse conservatrice du Tea Party, le Parti républicain, qui avait misé sur le mécontentement des électeurs, a commencé à engranger les victoires peu de temps après la fermeture des bureaux de vote. Dans l'Indiana et l'Arkansas, deux républicains ont ainsi pris des sièges à des sénateurs sortants

VOIR PAGE A 10: VAGUE

■ Tout n'est pas perdu pour Obama, page A 10



RICK WILKING REUTERS

La présidente des représentants, Nancy Pelosi, rejoint le chef de la majorité démocrate à la Chambre, Steny Hoyer, sur la scène lors d'un rassemblement du parti de Barack Obama hier, à Washington. Plus les républicains gagnaient des sièges hier, plus ces deux démocrates savaient que leurs fonctions étaient en jeu.



SHAUN BEST REUTERS

IGNATIEFF

Le Canada doit se réengager sur la scène internationale

■ À lire en page A 3

CONGÉS PARENTAUX

Québec décide de rembourser 347 millions à Ottawa

■ À lire en page A 2



L'un des dessins d'Éric Angelilo illustrant la série de documentaires que Mathieu Côté-Desjardins lance sur le Web pour critiquer le système d'éducation québécois.

La Déséducation, une websérie en 16 épisodes Le coup de gueule d'un enseignant désillusionné

Trois ans après avoir fait le saut dans le système d'éducation, l'enseignant Mathieu Côté-Desjardins y vit déjà une grande désillusion. Il en a fait une série de 16 websidodes qui seront diffusés sur Internet au courant des prochaines semaines. Et il assure qu'il n'a pas tout dit.

LISA-MARIE GERVAIS

La *Déséducation*, c'est une websérie signée Mathieu Côté-Desjardins, un jeune enseignant de 26 ans originaire de Rimouski. Mais c'est d'abord un cri d'alarme qui a des allures de coup de gueule. Une longue tirade Web sur la déliquescence d'un

système d'éducation qui l'a profondément déçu, choqué, blessé. Ou, comme lui a dit une source au ministère de l'Éducation, un ouragan de force 8 qui promet de décaler partout où il passe. *J'aurais aimé ne pas faire ce travail documentaire*, explique

VOIR PAGE A 10: ENSEIGNANT

SANTÉ

Déshabiller Pierre pour habiller Paul

Le CSSS Jeanne-Mance fait les frais d'un «rééquilibrage» des ressources sur l'île de Montréal

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La parité en santé doit-elle passer par un nivellement par le bas sur l'île de Montréal? C'est la question que posent le député de Mercier, Amir Khadir, Médecins québécois pour le régime public (MQRP) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui accusent l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal de vouloir déshabiller Pierre pour habiller Paul en forçant le CSSS Jeanne-Mance à «en faire moins» sous prétexte qu'*'il en fait plus que les autres'*.

L'Agence ne nie pas que les compressions évaluées à 7,5 millions visent d'abord un «rééquilibrage» des ressources sur l'île dans la foulée de la fermeture du CHSLD Jacques-Viger, il y a deux ans. Présentement, le CSSS Jeanne-Mance affiche un taux de réponse aux besoins de sa clientèle hébergée qui atteint les 92%. C'est beaucoup plus qu'ailleurs sur l'île,

Les compressions feront baisser le taux de réponse aux besoins de 92% à 87%

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

INDEX

Actualités A 2	Éditorial A 8
Annonces B 8	Idées A 9
Avis publics B 7	Météo B 6
Carrières B 4	Monde B 6
Culture B 9	Mots croisés B 6
Décès B 8	Sudoku B 6
Économie B 1	Télévision B 9

ACTUALITÉS

136 pro-Marois répliquent aux «50»

ANTOINE ROBITAILE

Québec — C'est la guerre des lettres et du nombre de signatures au Parti québécois. Pour répondre au «groupe des 50» militants qui ont condamné le plan Marois pour la souveraineté lundi dans nos pages, 136 signataires publient aujourd'hui — toujours dans *Le Devoir* — une lettre ouverte en appui à la chef péquiste et à sa «gouvernance souverainiste». Une notion que Pauline Marois continuera à défendre, a-t-elle insisté hier.

Ce sont deux anciens présidents du Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ), Isabelle Fontaine et Alexandre Thériault-Marois, qui ont pris la plume. Ils déplorent dans un premier temps qu'un «petit groupe de personnes» ait fait «une attaque en règle contre la gouvernance souverainiste et par la même occasion contre la direction de Pauline Marois». Mais de mots durs, la missive n'en contient pas davantage. Car pour les anciens du CNJPQ, «il importe que les militants souverainistes se concentrent sur l'essentiel: sortir le Québec de l'impasse».

Mme Fontaine et M. Thériault-Marois ont comme cosignataires, entre autres, les anciens députés Daniel Turp, Alexandre Bourdeau, ainsi que l'ancien candidat pour le PQ le médecin Réjean Hébert (voir la liste complète au www.ledevoir.com). Dix-sept présidents de circonscription, neuf membres de l'exécutif de jeunes et un ancien président du Forum jeunesse du Bloc

québécois ont entre autres apposé leur paraphe.

Ils soutiennent que l'objectif de la «gouvernance souverainiste» n'est pas de réformer le «fédéralisme, mais bien de s'en libérer». Un gouvernement Marois ferait «sauter un par un tous les verrous du fédéralisme», soit «le multiculturalisme et ses ghettos, la monarchie poussiéreuse ou le pouvoir fédéral de gaspiller dans nos champs de compétence».

La lettre rejette l'approche adoptée par le mouvement souverainiste lors des deux référendums, soit de simplement «profiter de conjonctures favorables». «Le Québec doit progresser grâce à des gains réels de liberté et non pas par des crises, des humiliations et des échecs.» Les signataires soutiennent que les «récents propos tenus par Jacques Parizeau» concordent avec la démarche de «gouvernance souverainiste», qui visera à «pousser le fédéralisme dans les câbles».

En fin de journée hier, alors qu'elle soulignait le 23^e anniversaire de la mort de René Lévesque, Mme Marois a d'ailleurs fait savoir qu'elle ne reculerait pas devant les critiques du «groupe des 50», mais aussi des Bernard Landry et Jacques Parizeau. «Quand je suis arrivée au Parti québécois, j'ai dit une chose: on ne fera pas de stratégie référendaire sur la place publique. [...] Je n'ai pas changé d'avis. C'est toujours à cela que j'ai le goût de travailler. Et en plus, on va le faire de façon très étroite avec le Bloc québécois et avec Gilles Duceppe.»

Le Devoir

Québec donne à Ottawa d'une main... et réclame de l'autre

Charest rembourse 347 millions liées au régime d'assurance parentale, mais exige 2,2 milliards pour l'harmonisation de la TVQ et de la TPS

ROBERT DUTRISAC

Québec — Même si sa réclamation de 2,2 milliards découlant de l'harmonisation de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) est toujours dans les limbes, le gouvernement Charest a décidé de se montrer bon prince et de rembourser à Ottawa une somme de 347 millions liée à l'implantation du régime québécois d'assurance parentale en 2006.

«Il faut distinguer entre ce qui est dû dans un contrat d'emprunt en bonne et due forme et des revendications», a expliqué hier au *Devoir* le ministre des Finances Raymond Bachand. La réclamation de 2,2 milliards pour l'harmonisation de la TPS et de la TVQ, «ce n'est pas une dette, c'est une question de justice naturelle».

Payer cette dette de 347 millions est impératif, même si le gouvernement Charest exige par ailleurs que le gouvernement fédéral lui verse des sommes faisant l'objet de plusieurs contentieux entre Québec et Ottawa. «Je pense à notre réputation, a confié Raymond Bachand. Dans tous les cas, quand vous négociez, que vous remplissiez vos obligations, c'est toujours un avantage.»

«Justice naturelle»

Au printemps dernier, le ministre des Finances croyait bien pouvoir en arriver rapidement à une entente avec son homologue fédéral, Jim Flaherty, concernant cette réclamation de 2,2 milliards. «C'est pas mal



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Il faut distinguer entre ce qui est dû dans un contrat d'emprunt en bonne et due forme et des revendications», a expliqué hier au *Devoir* le ministre des Finances Raymond Bachand.

plus long que je pensais, mais je suis toujours optimiste», a dit M. Bachand.

Cette question de «justice naturelle» est soulevée par le fait que l'Ontario a eu droit l'an dernier à une compensation de 4,3 milliards pour fondre les taxes de vente fédérale et provinciale, tandis que les provinces atlantiques avaient reçu du fédéral une somme de 1 milliard pour faire de même en 1997. En 1990, le Québec n'avait rien demandé et rien reçu pour harmoniser la TPS et la TVQ sous l'impulsion de Robert Bourassa.

En plus de cette réclamation, Québec tient à obtenir une somme de 461 millions d'Ottawa pour la crise du verglas, ainsi que 250 millions par an en raison d'un nouveau calcul imposé par le fédéral des divi-

dendes d'Hydro-Québec. En juin dernier, ces trois revendications étaient jugées prioritaires par l'ancien ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, Claude Bécharde.

Effacer l'ardoise

L'ardoise de 347 millions, que le gouvernement Charest réglera d'ici la fin de l'année financière, a été contractée en 2006 au moment du démarrage du régime québécois d'assurance parentale, dont le financement provenait du régime fédéral d'assurance-emploi. Sam Hamad, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 2007 à 2010, avait tout fait pour repousser le remboursement de cette dette. Raymond Bachand a indiqué que ce rem-

boursement aurait pu se faire l'an dernier, mais en raison de la crise financière, «on gardait notre main sur tout le "cash" qu'on pouvait». Le ministre s'est réjoui du fait que le remboursement se fasse sans intérêt.

Dans une série de décrets adoptés au début d'octobre, le gouvernement Charest approuve l'entente finale Canada-Québec pour le remboursement du montant de 347 millions que le ministre des Finances prête à long terme au Conseil de gestion de l'assurance parentale. Cette transaction n'aura aucune incidence sur la dette publique puisque le Conseil de gestion avait mis la somme en réserve, a-t-on précisé au cabinet de Raymond Bachand.

Le Devoir

LA MONTRE DU LEADER

Aucune autre montre n'est conçue comme une Rolex. Lancée en 1956, la Day-Date fut la première montre à indiquer non seulement la date, mais aussi le jour de la semaine en toutes lettres. Quintessence de l'élégance et du style, elle est la référence de l'élite mondiale. D'un diamètre de 36 mm, la Day-Date, présentée ici en or jaune 18 carats, propose un large choix de langues pour l'affichage du jour de la semaine.

LA DAY-DATE



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHÉDRALE, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX
ROLEX.COM

ACTUALITÉS



Un marché impossible



MANON CORNELLIER

Quand le bruit a commencé à courir cet été que le directeur général d'Onex Corp., Nigel Wright, allait devenir le prochain chef de cabinet du premier ministre Stephen Harper, ce fut l'étonnement. Jamais n'avait-on vu un transfuge de cette importance passer du secteur privé aux plus hautes sphères du gouvernement.

Les Américains y sont habitués. Tous les présidents ont un jour ou l'autre recruté de hauts dirigeants du secteur privé pour diriger un ministère ou travailler à la Maison-Blanche. Au Canada, c'est autre chose.

Et dans le cas d'Onex, on parle d'un joueur éblouissant et tentaculaire. Il s'agit du plus gros employeur au pays après le gouvernement fédéral. Sa quarantaine d'entreprises sont actives dans presque tous les domaines, de la culture à la santé en passant par l'aérospatiale et les investissements. Et elles génèrent des milliards en vente chaque année.

De plus, Nigel Wright ne quitte pas Onex. Il prend un congé sans solde qui pourra durer jusqu'au 1^{er} janvier 2013. Il dit avoir conservé ce coussin pour éviter de perdre certains investissements et économies, mais cela veut dire qu'il garde un lien avec son employeur.

Comment, dans ces circonstances, pourra-t-il être le numéro deux du gouvernement sans se mettre en position de conflit d'intérêts? Après tout, le fédéral, comme Onex, touche à tout. M. Wright a tenté de répondre à la question hier devant le Comité de l'accès à l'information et de l'éthique. Malgré ses meilleurs efforts, il n'a pas réussi à convaincre l'opposition. Personne n'a mis en doute sa compétence et son intégrité, mais personne n'a cru non plus que le «cloisonnement de l'information» auquel il se soumettra suffira à le protéger.

Le «mur éthique» est le procédé élaboré par les conseillers du gouvernement, et approuvé tout récemment par la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, pour prévenir cesdits conflits. En vertu de cet arrangement, M. Wright devra se récuser, s'absenter et être tenu à distance de tout document et toute discussion pouvant toucher l'industrie aérospatiale, la taxation de l'industrie canadienne de capital d'investissement, la déductibilité fiscale des coûts d'intérêts transfrontaliers, les rapports directs entre l'univers Onex et le gouvernement fédéral et, finalement, toute question que la commissaire jugera nécessaire d'assujettir à ces règles. Toute une mécanique complexe a été prévue pour éviter que l'information reliée à ces dossiers ne se rende jusqu'à lui.

Malgré cela, Nigel Wright est persuadé qu'il pourra assister le premier ministre dans sa tâche, que ce soit pour l'élaboration de politiques ou encore pour l'écriture du budget. Il en arrive à cette conclusion parce que tout cet échafaudage ne vise en aucun cas «une décision ou une question d'application générale». Ce qui veut dire qu'il n'aurait pas à se récuser, par exemple, lors d'une discussion sur le droit d'auteur, même si Onex est propriétaire d'Indigo et de Chapters.

La faute n'en revient pas à M. Wright, qui entrera en fonction lundi prochain. La décision a été prise par la commissaire à l'éthique Mary Dawson qui, comme à son habitude, a adopté l'interprétation la plus étroite possible de la Loi sur les conflits d'intérêts. Cela se défendrait si on parlait du propriétaire d'une petite entreprise, d'un commerce ou d'une ferme, mais dans le cas d'un conglomérat comme Onex, il devient difficile de ne pas voir l'intérêt qu'il a dans certaines politiques d'application générale.

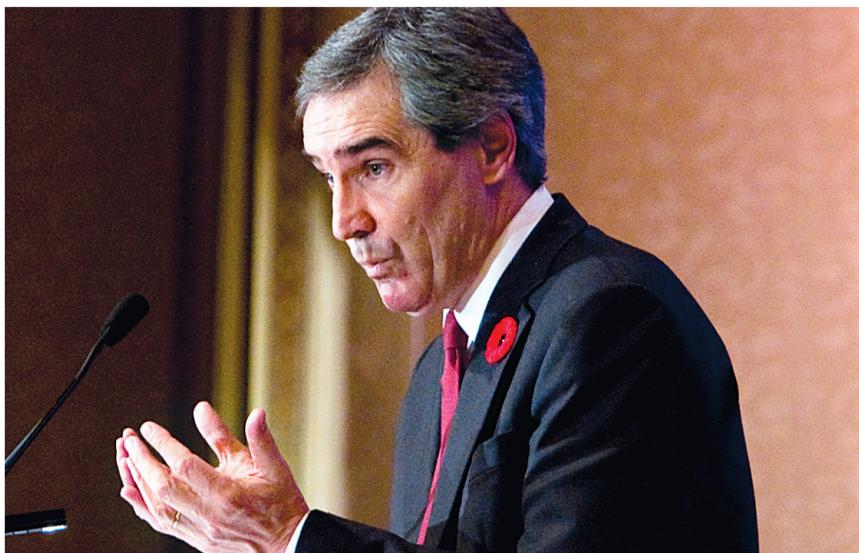
Il n'y a rien de répréhensible à ce que le premier ministre repêche un homme d'affaires pour diriger son cabinet et à ce que la commissaire à l'éthique conçoive un mécanisme pour rendre cela possible, tout en évitant que le principal intéressé y perde sa chemise. Bien peu de professions offrent de longs congés sans solde pour se lancer en politique ou servir un ministre. De plus, avec toutes les nouvelles règles limitant les activités professionnelles ultérieures du personnel politique, il est maintenant plus difficile d'en recruter qui soient expérimentés.

Tenter l'expérience avec un homme de la trempe de Nigel Wright aurait pu se défendre s'il n'avait pas travaillé pour Onex. Cette entreprise est trop grosse pour lui laisser les coudées franches, d'autant plus qu'il ne la quitte pas vraiment. Et même s'il avait démissionné, le doute subsisterait chaque fois qu'une décision semblerait profiter à Onex.

Et ça pourrait survenir à tout moment. On l'a vu hier au comité. Les libéraux se sont présentés avec un graphique illustrant l'étendue des intérêts d'Onex et le nombre de ministères potentiellement touchés. Il y avait les ministères de la Santé, du Patrimoine, de l'Industrie, du Transport, de la Défense, de l'Environnement, des Finances, des Travaux publics... Devant eux, Cineplex, Indigo, Allison Transmission, Hawker Beechcraft, ResCare, Emergency Medical Services, RSI Home Products, The Warranty Group... Un échantillon seulement de la liste apparaissant en annexe de l'accord de cloisonnement.

Le chef de cabinet du premier ministre est mêlé à toutes les décisions. Tout passe par lui. M. Wright jure qu'il se consacrera totalement à son travail et qu'il a hâte de servir le gouvernement et les Canadiens. On n'a aucune raison d'en douter, mais la réalité est qu'il sera presque toujours en position inconfortable, menotté ou sur la sellette.

mcornellier@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Michael Ignatieff était devant le Conseil des relations internationales de Montréal, hier.

Le Canada doit se réengager à l'international, dit Ignatieff

Le pays devrait commencer par «remettre son casque bleu»

Le Canada doit jouer un plus grand rôle sur la scène internationale et, pour y arriver, il doit s'engager plus activement dans les affaires de l'ONU, a affirmé hier Michael Ignatieff. Le chef libéral propose des idées, notamment de revenir aux opérations de maintien de la paix et de s'occuper des enfants soldats.

ALEC CASTONGUAY

Le Canada a «gaspillé une rare occasion d'être au poste de commandement» lorsqu'il a échoué dans sa tentative d'obtenir un siège au prestigieux Conseil de sécurité de l'ONU, le 12 octobre dernier. Et s'il ne veut pas revivre ce triste événement dans 10 ans, il doit commencer à y voir dès maintenant, a soutenu hier le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, devant le parterre du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

Michael Ignatieff a d'abord affirmé qu'il était «ridicule» de le blâmer pour cette défaite, comme l'a fait le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. «On a beaucoup exagéré mon influence à l'échelle mondiale!», a-t-il dit, sourire aux lèvres, avant de reprendre son sérieux. «C'est une condamnation claire de notre politique étrangère.»

Le Canada «doit se réengager» dans les affaires de l'ONU, affirme le chef libéral, qui reconnaît que l'organisme international n'est pas «parfait». «Mais c'est là que se prennent des décisions capitales.»

Michael Ignatieff affirme que le Canada devrait commencer par «remettre son casque bleu». Ottawa arrive au 50^e rang des pays contributeurs, avec 200 soldats sous le drapeau de l'ONU. «En temps normal, le Canada affectait au moins 3000 militaires par année à des missions de l'ONU», a-t-il dit.

Par contre, pas question d'intervenir n'importe où et n'importe comment, a-t-il prévenu. «Il faut que la mission soit bien définie et que notre capaci-

té militaire soit adéquate.» Il ne faut pas «revivre le Rwanda», a-t-il lancé.

M. Ignatieff n'a pas écarté l'idée qu'un gouvernement libéral envoie des soldats en République démocratique du Congo (RDC), où des milices attaquent des civils. Il y a un an, l'ONU a demandé l'aide du Canada pour cette mission de paix, mais Ottawa a dit non. «Je serais d'accord, à certaines conditions. Il ne faut pas s'engager dans un conflit sans fin», a dit Michael Ignatieff.

Une campagne contre les enfants soldats?

Le chef libéral a également avancé l'idée que le Canada lance une campagne mondiale pour prévenir l'usage des enfants soldats, «un cancer qui se répand», a-t-il dit. «Ce serait un beau projet, nous pourrions devenir le pays qui prend en charge cette campagne internationale.» M. Ignatieff a évidemment fait le lien avec Omar Khadr, qui est devenu en fin de semaine le premier enfant soldat jugé et condamné par un tribunal occidental depuis 50 ans.

Parmi les autres actions que le Canada doit prendre sur la scène internationale, le chef libéral a mentionné la lutte contre les changements climatiques et des investissements plus importants en Afrique et en Asie.

Au Proche-Orient, le Canada doit revenir à une position plus «équilibrée», a-t-il dit. «Le gouvernement a utilisé la politique étrangère pour faire élire des députés conservateurs.» Ottawa doit insister sur le fait que deux États — Israël et la Palestine — doivent cohabiter dans cette région, dit le chef libéral. «Une politique équilibrée, ça ne veut pas dire être neutre. On ne peut pas rester neutre quand il s'agit de terrorisme et d'un État démocratique. Mais il faut insister sur le fait qu'il y a un territoire à partager et qu'il faut être juste. Notre siège au Conseil de sécurité aurait pu servir à ça: protéger nos amis d'Israël et défendre les droits des Palestiniens.»

Le Devoir

Le Devoir

Nigel Wright croit pouvoir éviter les conflits d'intérêts

Ottawa — Fraîchement débarqué de Bay Street, le nouveau bras droit du premier ministre, Nigel Wright, également directeur d'Onex, a dû expliquer à la Chambre des communes comment il allait éviter les conflits d'intérêts potentiels en tant que nouveau chef de cabinet de Stephen Harper.

M. Wright a semblé imperturbable lorsque des députés de la Chambre des communes ont prétendu que l'empire d'Onex était si vaste qu'il ne pourrait pas s'engager dans plusieurs dossiers dans la pratique de son nouvel emploi.

«La protection de ma réputation et de la réputation du premier ministre est absolument critique, donc cela est important pour moi et pour le gouvernement, et nous allons nous arranger pour que ça fonctionne», a expliqué M. Wright.

M. Wright, de concert avec le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, a mis en place un système qui va lui permettre d'éviter de travailler dans des dossiers qui concernent ses intérêts chez Onex.

Onex et ses filiales font affaire avec des entreprises de nombreux secteurs, dont ceux de l'aérospatiale, du divertissement et des soins de santé.

M. Wright a qualifié le système de «mur éthique» et tous les politiciens ou membres du gouvernement avec qui ils travaillent en connaîtront tous les détails. Si le «mur» fonctionne bien, il ne verra jamais un document ou n'entendra jamais une discussion concernant un dossier dans lequel il pourrait se retrouver en situation de conflit d'intérêts.

Les députés de l'opposition se demandent comment M. Wright pourra faire son travail s'il ne peut s'impliquer dans autant de dossiers.



CHRIS WATTE REUTERS

Nigel Wright est le nouveau chef de cabinet de Stephen Harper.

Les libéraux ont créé un document qui recense les filiales d'Onex et les départements gouvernementaux, et ils prétendent que M. Wright ne pourra pas s'engager dans des discussions allant du droit d'auteur aux lois environnementales.

«Vous allez vous retirer de tout? Qu'allez-vous faire en tant que chef de cabinet? Quel est votre rôle?» a demandé la députée bloquiste Carole Freeman.

«Selon ce que je vois, vous ne pouvez même pas commander une pizza pour le bureau du premier ministre», a déclaré le député néodémocrate Pat Martin, en faisant référence aux actions d'Onex dans une chaîne de pizzerias.

M. Wright, qui a déjà travaillé sur la colline parlementaire en tant que conseiller politique junior auprès du premier ministre Brian Mulroney, a dit qu'il avait été touché lorsque M. Harper lui a demandé d'accepter le poste. Il a affirmé que la politique publique était sa «passion».

La Presse canadienne

Langues officielles

La loi reste bafouée, dit Fraser

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Same old, same old. Après 40 ans d'application, la Loi sur les langues officielles est toujours largement bafouée et incomprise, affirme le commissaire aux langues officielles dans un rapport annuel qui distribue plusieurs notes d'échec. La fonction publique, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et la fin du recensement long obligatoire, entre autres, sont pointées.

Les constats désolants n'ont pas manqué pour Graham Fraser cette année encore: sur les 16 institutions passées au peigne fin des langues officielles, 10 ont obtenu une note «D» ou «E» en matière de promotion de l'utilisation du français ou de l'anglais dans tout le Canada. Conclusions du commissaire: les institutions fédérales ne comprennent pas clairement leurs obligations et ne tiennent pas compte des communautés linguistiques minoritaires.

Le volume 2 du rapport annuel de M. Fraser montre que 10 des 16 institutions ont été capables d'offrir des services bilingues dans plus de 80 % des cas où c'était requis. «Pire encore», ajoute-t-il, il n'y a que 2 des 16 institutions qui ont accueilli le public dans les deux langues officielles dans plus de 60 % des occasions.



Graham Fraser

M. Fraser déplore que «trop d'institutions attendent de faire l'objet de plaintes ou de recevoir une note faible dans leur bulletin de rendement avant de faire un effort quelconque pour mieux répondre à leurs obligations linguistiques». Selon lui, les institutions fédérales «font présentement du surplace». Presque partout, il a noté un manque de leadership et de planification pour répondre à ces obligations.

M. Fraser a d'ailleurs rappelé que ses recommandations de 2008 (mesures concrètes pour créer un milieu de travail bilingue) sont restées lettre morte dans 30 % des 117 institutions où il a fait un suivi cette année. Les cancras des cancras? Ceux qui ont le plus besoin d'améliorations, notamment Air Canada et la Gendarmerie royale du Canada...

Recensement

Dans son rapport, le commissaire s'inquiète aussi des conséquences de la disparition du recensement long obligatoire pour le suivi des progrès des langues officielles. «Une grande partie des institutions fédérales dépendent de l'information contenue dans le questionnaire complet pour mesurer les résultats de leurs initiatives», a-t-il rappelé hier. Or ces réponses seront plus difficiles à obtenir maintenant, craint M. Fraser.

Une touche d'humour lui a permis de rappeler le fiasco linguistique de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, où le français a été confiné à une présence pour le moins subtile. L'incident lui a rappelé «la façon dont on percevait les enfants à l'époque victorienne: c'était bien d'en avoir, à condition qu'on puisse les voir sans les entendre!».

Pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le rapport d'hier ne fait que confirmer «qu'il y a deux langues officielles [au Canada]: l'anglais et la traduction simultanée». Au Nouveau Parti démocratique, le critique Yvon Godin a pour sa part dénoncé «l'inaction du gouvernement dans plusieurs dossiers importants, tels que le transport et les communications».

Le Devoir

Le Devoir

21 Novembre 2010

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN
Arrondissement de Saint-Laurent
District de Côte-de-Liesse

Avis est donné aux électeurs du district de Côte-de-Liesse de l'arrondissement de Saint-Laurent que :

- Un scrutin sera tenu le dimanche 21 novembre 2010 afin de combler le poste de conseiller de la ville dans le cadre de l'élection partielle du district de Côte-de-Liesse.
- Les personnes mises en candidature au poste de conseiller de la ville sont :
 - Karim DAKDOUK
11530, rue Fillon, Montréal
ÉQUIPE HAREL - VISION MONTRÉAL
 - Bryce DURAFORT
1200, rue Saint-Alexandre,
App. 112, Montréal
PROJET MONTRÉAL
 - Guy HÉBERT
2455, rue de Londres,
Saint-Laurent
 - Francesco MIELE
3370, rue Garneys, Saint-Laurent
ÉQUIPE TREMBLAY - UNION MONTRÉAL
 - Jean-Luc POULIN
880, rue Leduc, Saint-Laurent
- Les bureaux de vote seront ouverts le dimanche 14 novembre 2010, jour du vote par anticipation, de midi à 20 h, et le jour du scrutin, le dimanche 21 novembre 2010, de 10 h à 20 h, aux endroits indiqués sur la carte de rappel qui sera transmise aux électeurs du district de Côte-de-Liesse de l'arrondissement de Saint-Laurent dans la semaine du 8 novembre 2010.

- Le recensement des votes sera effectué le 21 novembre 2010, à compter de 20 h, à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Montréal,
le 3 novembre 2010Yves Saindon, avocat
Président d'élection514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election

ACTUALITÉS

Statistiques sur le décrochage scolaire

Les chercheurs ne sont pas pessimistes

LISA-MARIE GERVAIS

Un rapport rendu public sur le site Internet du ministère de l'Éducation fait état de taux de diplomation plutôt faibles, et brosse le même portrait de la persévérance des Québécois. Mais, préviennent certains chercheurs, on aurait tort de s'abandonner au pessimisme et de faire dire n'importe quoi aux chiffres.

Pour les cohortes d'élèves qui entraient au secondaire en 2001, 2002, 2003 et 2004, les taux de diplomation en cinq ans, soit le temps réglementaire pour un parcours de niveau secondaire, varient entre 59,4 % et 61 %. Ces taux calculés deux ans plus tard (soit après sept ans de secondaire) sont de 72,3 % pour la cohorte de 2001 et de 71,9 % pour celle de 2002, puisque bien sûr, les données pour les cohortes 2003 et 2004 ne seront connues qu'au cours des prochaines années. Même s'ils sont loin de l'objectif de 80 % de diplomation que le ministère de l'Éducation souhaiterait voir atteindre, ces derniers taux calculés sur sept ans témoignent néanmoins d'une amélioration, rendue possible grâce au «raccrochage» de certains élèves.

«La statistique calculée sur cinq ans, c'est dans la mesure où on considère qu'aucun élève n'a de difficulté dans son parcours. Mais c'est peut-être irréaliste de penser dans cette perspective compte tenu des conditions dans lesquelles les élèves sont», a soutenu Jean-Yves Lévesque, professeur à l'Université du Québec à Rimouski et directeur du groupe de recherche sur l'apprentissage et la socialisation (APPSO).

Michel Perron, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et membre du comité

de vigie du plan de persévérance ministériel L'École, j'y tiens, croit aussi que ces chiffres méritent d'être nuancés. «Entre le taux après cinq ans et après sept ans, on voit déjà une différence, note-t-il. Il y a presque un qui-proquo, car avec ces chiffres, on fait du décrochage scolaire un taux sous-entendu. "100 moins le taux de diplomation", ça ne fait pas le taux de décrochage!» Il rappelle qu'il faut tenir compte de la nouvelle réalité des jeunes d'aujourd'hui, à commencer par le fait que 50 % d'entre eux travaillent en même temps qu'ils étudient.

Les garçons encore cancrés

Selon les données du rapport, les écoles privées ont de meilleurs résultats, le taux de diplomation des quatre cohortes variant entre 82 et 85 %, comparativement à entre 53 et 56 % pour les écoles publiques. Et dans l'ensemble, les écoles anglophones ont sans surprise de meilleurs taux, une conséquence directe du niveau socio-économique plus élevé des anglophones, estime M. Lévesque.

Enfin, l'écart entre les garçons et les filles continue de persister année après année. Sept ans après avoir commencé le secondaire, 78,9 % des filles de la cohorte de 2001 et 78,3 % de la cohorte de 2002 sont diplômées, contre respectivement 65,9 % et 65,6 % pour les garçons.

«Il ne faut pas voir ces chiffres négativement», insiste M. Lévesque. C'est le rôle de l'école de diplômer ses élèves, mais c'est aussi le rôle des parents de soutenir leurs enfants et c'est aussi le rôle d'une société de faire travailler les parents.»

Le Devoir

Revitalisation du quartier Saint-Roch

L'Allier prône la conciliation autobus-voiture

ISABELLE PORTER

Québec — Gagné à l'idée de développer davantage les transports en commun à Québec, l'ancien maire Jean-Paul L'Allier croit néanmoins qu'il ne faut pas «opposer» l'automobile et les bus, mais trouver de nouvelles façons de les «combiner».

«Il va falloir que les gens apprennent que, dans une ville, t'as pas toujours ton char en dessous du bras et ton stationnement en dessous de ta table de restaurant», a-t-il déclaré hier matin en marge d'une conférence sur la revitalisation du quartier Saint-Roch.

Cinq ans après le départ de M. L'Allier, tout ce qui grouille dans Saint-Roch s'est réuni le temps d'un sommet pour faire le point sur la revitalisation imaginée par le maire et son équipe, il y a une bonne vingtaine d'années.

Tout en répétant qu'il ne voulait pas se mêler des dossiers courants du maire en poste, l'ancien maire a pris le temps de répondre à toutes sortes de questions des journalistes sur place. Ainsi, sur la question des transports en commun, il a raconté comment son équipe avait envisagé d'offrir aux utilisateurs des bus une carte à puce incluant un forfait de stationnements à bas prix. Une façon, a-t-il expliqué, d'encourager les résidents des banlieues à se garer près des centres commerciaux aux abords de la ville pour ensuite prendre l'autobus à partir de là vers le centre. «Le propriétaire des Galeries de la Capitale était prêt à gérer le stationnement gratuitement», a raconté l'ancien maire. On cherchait des façons de marier l'automobile avec le transport en commun, pas de l'opposer. On a besoin des deux: tu ne vas pas aller au Club Price en autobus et puis revenir avec un congélateur.»

Dans le passé, Jean-Paul L'Allier a déjà donné son appui au projet de tramway défendu depuis quelques mois par le maire en poste, Régis Labeaume. Dans son plan de mobilité durable, ce dernier propose de faire de



VAN DOUBLET LE DEVOIR

L'ancien maire de Québec Jean-Paul L'Allier constate que le quartier Saint-Roch respire à nouveau. «On a réussi la revitalisation du centre-ville. Il est sorti des soins intensifs, puis de l'hôpital.»

Saint-Roch le carrefour des transports et du futur tramway, à la manière de Berri-UQAM pour le métro à Montréal.

Un quartier qui partait de loin

Devant les participants au sommet Actions Saint-Roch à l'hôtel Pur, M. L'Allier a rappelé à quel point le quartier partait de loin à la fin des années 1980, terrassé qu'il était par l'avènement des centres commerciaux de banlieue, un véritable «cannibalisme fiscal», a-t-il dit.

Pour contrer cela, il fallait offrir «plus qu'un centre commercial au centre-ville», a-t-il répété. Aménagement d'un grand parc au cœur du quartier, avantages fiscaux aux entreprises, ateliers d'artistes, installation «de morceaux d'université» au centre-ville (l'ENAP, l'INRS, etc.), mobilisation de tous les acteurs du secteur (dont les chauffeurs de taxi!), la Ville a mis le paquet.

«Oui, on a réussi la revitalisation du centre-ville. Il est sorti des soins intensifs, puis de l'hôpital», a résumé l'ancien maire, aujourd'hui à l'emploi d'une firme d'avocats réputée. Son meilleur coup? «Le jardin. Ça été bien de le faire au début du projet parce que ça a attiré des universités et

tué beaucoup de préjugés.»

Interrogé sur l'arrêt des décaissements de crédits d'impôt aux entreprises technologiques du secteur, M. L'Allier a rétorqué qu'elles avaient rempli leur mandat, mais que certaines pourraient «peut-être» en avoir besoin.

Qualifiant le quartier de «fragile», il a dit que c'était le lot de tous les quartiers reposant sur ce qu'on appelle la «mixité», soit un équilibre entre les fonctions (commerciale, résidentielle, artistique, universitaire, sociale, etc.), chose sur laquelle les villes n'ont pas de prise directe.

À propos de la menace que présentent les nouveaux «centres-villes» qui se développent sur le boulevard Laurier et dans le secteur Lebourgneuf, il a soutenu qu'ils étaient moins menaçants qu'apparaissent, les fusions ayant privé ces secteurs des avantages fiscaux des banlieues.

Des Olympiques et des Nordiques

Dans le dossier olympique, M. L'Allier a dit que le maire Labeaume était «sage» d'écarter le scénario d'une candidature si le Massif ne répond pas aux normes de la Fédération internationale de ski. Il a par ailleurs

trouvé intéressante l'idée d'une candidature conjointe avec la Ville de Lake Placid, aux États-Unis, laquelle a les installations pour accueillir les épreuves de descente.

«Ça permettrait d'avoir le bloc américain pour la candidature. Ce n'est pas négligeable, ça vaut de l'argent.» Or sa préférence va à d'autres types de compétitions, comme le Championnat du monde de hockey, que Québec a accueilli avec succès en 2008. «J'ai toujours eu beaucoup confiance dans les événements par catégories, comme le championnat de patin de vitesse. Si tu multiplies ces championnats-là, ça t'amène beaucoup de monde, de la visibilité éparpillée dans l'année, et ça ne te coûte pas Lillehammer.»

Enfin, sur le projet de ramener les Nordiques à Québec, Jean-Paul L'Allier a lancé sans le nommer une invitation à l'ancien patron des Nordiques (et actuel président du Comité olympique), Marcel Aubut. «Le jour où ceux qui ont mis l'argent dans leurs gains le remettront sur la table pour le retour, on commencera à prendre ça au sérieux.»

Le Devoir

Prolongation
jusqu'au
7 novembre
8
JOURS
EXCEPTIONNELS



VOS RÊVES DE DÉCORATION À DES PRIX EXCEPTIONNELS

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobois.com

LAVAL - Quartier Laval - 660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobois.com

TORONTO - 101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobois.com

Jean Paul GAULTIER

rochebobo
PARIS
50 ans de créations

Laval met son projet de trolleybus «entre parenthèses»

MÉLISSA GUILLEMETTE

La Société de transport de Laval met le projet de trolleybus «entre parenthèses», le temps d'étudier les possibilités qu'offrent les autobus électriques alimentés par biberonnage, ces véhicules que Montréal prévoit acheter au-delà de 2016.

Si un réseau de trolleybus alimentés par des caténaires au-dessus des routes est vu comme une option «faisable» et peu risquée, il est coûteux, a révélé l'étude de faisabilité du projet, que la

société a rendue publique hier. Pour deux axes de transport, sur les boulevards de la Concorde et des Laurentides, 300 millions de dollars devraient être déboursés. «Là-dessus, 100 millions sont dus aux infrastructures électriques», explique le directeur général, Pierre Giard.

Les autobus «biberonneurs», technologie encore nouvelle, pourraient être moins coûteux et aussi efficaces. Surnommés les «fast charge», ils se rechargent aux arrêts ou aux extrémités des lignes. La Société de transport de Montréal a déjà

annoncé en mai dernier le projet que sa flotte soit entièrement de ce type en 2025, c'est-à-dire que les autobus soient électriques, mais sans fil. Les autobus qui se rechargent entre quatre et six heures au garage pendant la nuit intéressent également la STL. «Toutes ces technologies ne sont pas encore au point, mais c'est très prometteur», indique le directeur général, qui ajoute qu'un projet-pilote se tiendra dans cinq des neuf sociétés de transport du Québec en 2011, dont celle de Montréal. «Notre souhait, c'est de nous rendre compte que ces technologies pourraient réellement fonctionner à Laval.» Les véhicules devront entre autres prouver leur efficacité en hiver.

Ces autobus offrent plus de possibilités que les trolleybus, qui se prêtent plutôt aux grandes artères. «Le trolleybus nous permettrait d'électrifier environ 15 % de notre réseau, tandis que les autobus électriques, qui n'ont pas besoin d'infrastructures, pourraient très bien se promener dans les petites rues de Laval. On pourrait couvrir à terme 100 % de la flotte», explique Pierre Giard.

Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

EN EXCLUSIVITÉ SUR LE WEB

Lucien Francoeur, Nicolas Deslauriers, Bernard Landry, Jean Perron, Rémy Trudel

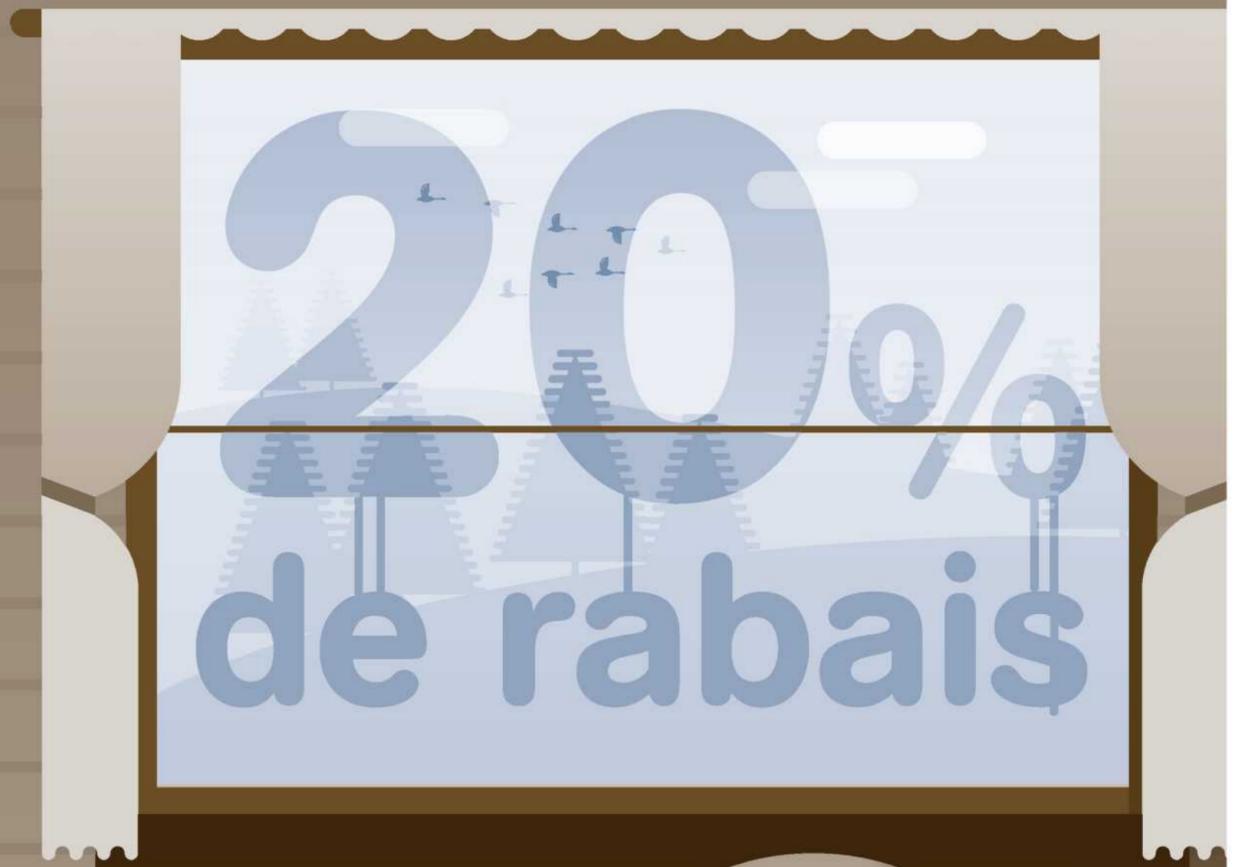
CNV 24/7
cnv.ca
culture • opinion • succès



porter

raffinée sur toute la ligne

20 % de rabais douilletts.



Voyagez confo à bord de Porter. 20 % sur tous les vols.
Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 10 novembre 2010.
Mentionnez le code **CONFO20**. Trajets avant le 31 mars 2011.
Réservations au moins 7 jours à l'avance. Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 72* \$	HALIFAX 96* \$	ST. JOHN'S 120* \$	SUDBURY 112* \$	THUNDER BAY 96* \$
BOSTON 160* \$	CHICAGO 160* \$	NEW YORK 97* \$		

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* À l'exclusion de la période du 16 décembre 2010 au 5 janvier 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ACTUALITÉS

Le PLC peine encore à se financer

Les conservateurs ont récolté 4 millions au dernier trimestre, trois fois plus que les libéraux

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La tournée estivale du chef libéral Michael Ignatieff s'est peut-être bien déroulée, mais elle n'a pas permis pour autant au Parti libéral du Canada de s'enrichir. Le PLC a vu ses dons légèrement fléchir au cours du trimestre de juillet à septembre, alors que ceux des autres formations se sont maintenus ou ont légèrement augmenté.

Le PLC a récolté au cours des trois mois d'été 1,33 million de dollars auprès de 16 619 donateurs. Au Parti conservateur, on en a récolté presque trois fois plus: 4,04 millions auprès

de 36 744 donateurs. Ce ratio de trois pour un est devenu la norme au fil des ans. Pour la formation de Stephen Harper, il s'agit d'un très léger fléchissement de 80 000 \$ (2 %) par rapport au trimestre précédent. Pour M. Ignatieff, la diminution des dons atteint presque 300 000 \$ par rapport au trimestre précédent, soit une baisse de 17 %.

Notons que la course à la direction de 2006 à 12 candidats a fait très mal aux finances libérales. Quatre ans plus tard, le parti paye encore pour cette orgie de candidats. Ainsi, seulement au cours du dernier trimestre, près de 91 000 \$ ont

été récoltés et dirigés automatiquement au remboursement de la dette des Maurizio Bevilacqua (88 450 \$), Gerard Kennedy (1500 \$), Stéphane Dion (845 \$), Hedy Fry (100 \$), Martha Hall Findlay (50 \$) et Ken Dryden (25 \$). M. Bevilacqua siphonne ainsi beaucoup d'argent pour sa dette de chefferie. Le trimestre précédent (avril à juin 2010), il avait encore une fois été le champion du financement, récoltant près de 77 000 \$ pour éponger sa dette. M. Bevilacqua a été candidat pendant quatre mois. Dès le mois d'août 2006, il s'est retiré pour appuyer Bob Rae. Stéphane Dion a été élu chef du PLC

en décembre, lors du congrès de l'investiture.

Le NP de Jack Layton a récolté ce trimestre 1,09 million de dollars auprès de 12 643 donateurs, en hausse de 53 %. Le trimestre précédent était toutefois historiquement bas.

Le Bloc québécois, enfin, a récolté 112 000 \$, contre 72 000 \$ le trimestre précédent. Dans ce dernier cas, les chiffres sont trompeurs puisque le parti se finance désormais principalement à travers ses associations de circonscription, qui ne font qu'un rapport annuel.

Le Devoir

Khadr: l'entente négociée sans Harper?

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Accord de transfert ou pas, le gouvernement ne veut rien savoir d'être associé au nom d'Omar Khadr. Hier, les conservateurs ont laissé filtrer une rumeur affirmant que l'échange de notes diplomatiques entre les autorités canadiennes et américaines s'est fait dans le dos du premier ministre.

Selon ce que rapportait *Sun-Media*, l'annonce d'une entente concernant le rapatriement d'Omar Khadr a fait grincer bien des dents au sein du cabinet. La réunion préparatoire pour la période de questions de lundi aurait donné lieu à quelques altercations verbales.

On laisse ainsi entendre que l'entente qui garantit à Omar Khadr un rapatriement après un an de prison à Guantánamo serait plus que ce que Stephen Harper était prêt à offrir.

Comme le premier ministre était en Europe au moment où l'ambassade canadienne à Washington négociait l'accord avec les Américains, on suppose que ces tractations se sont

faites à son insu. Ce qui expliquerait une partie du cafouillage médiatique autour des promesses de Lawrence Cannon indiquant que le Canada ne participait pas aux négociations.

En Chambre, le député libéral Dan McTeague a demandé des éclaircissements à M. Cannon concernant ces dissensions. Le ministre des Affaires étrangères a alors répondu que «le gouvernement n'a pas participé aux négociations sur la peine imposée» et que le Canada «ne faisait pas partie de cette discussion ni de cette entente». Il n'a pas démenti les déchirements entre les conservateurs.

Questionné à ce sujet, Gilles Duceppe a pour sa part dit ne pas croire «que des gens [de l'ambassade] auraient pris le risque de passer outre à M. Harper».

«Peut-être que le Canada n'a pas participé directement aux négociations, mais [le gouvernement] était au courant de ce qui se négociait», a-t-il dit. Mais jusqu'ici, le gouvernement a réussi à ne pas le reconnaître formellement.

Le Devoir

Contrat de rénovation du parlement

Varin rejette les critiques, l'opposition doute

STÉPHANIE MARIN

Ottawa — L'homme qui aurait aidé un entrepreneur à obtenir un lucratif contrat pour la rénovation d'un édifice du parlement canadien a affirmé hier que c'est pour lui présenter des gens et distribuer des brochures vantant les mérites de son entreprise qu'il a été payé plus de 100 000 \$.

Cette explication de Gilles Varin — un homme fort bien branché auprès du Parti conservateur — est loin d'avoir convaincu l'opposition, qui continue de maintenir qu'il est un lobbyiste illégal qui a utilisé ses contacts auprès de dirigeants conservateurs pour obtenir des contrats pour ses clients.

Après des semaines d'allégations de la part des partis d'opposition au sujet d'interférence politique au ministère des Travaux publics, un comité parlementaire tente de déterminer s'il s'est effectivement passé quelque chose de louche ou d'illégal dans l'octroi du contrat de réfection de l'édifice de



CHRIS WATTIE REUTERS

Gilles Varin a assuré qu'il n'y a eu aucune ingérence politique dans l'attribution du contrat de rénovation du parlement à son client, l'entreprise montréalaise LM Sauvé.

l'Ouest du parlement.

Témoignant devant le comité hier matin, Gilles Varin a nié avoir mal agi dans toute cette affaire. Il a assuré qu'il n'y a eu aucune ingérence politique dans l'attribution du contrat de rénovation de 9 millions à son

client, l'entreprise montréalaise LM Sauvé, corroborant ainsi le témoignage des fonctionnaires du ministère.

Et malgré les accusations de l'opposition, il affirme qu'il n'est pas un lobbyiste. Il se qualifie plutôt de «conseiller

stratégique en communication et en développement d'affaires», et ce, depuis 40 ans.

Bien avant ce témoignage, Paul Sauvé, le président de LM Sauvé, avait affirmé avoir donné 140 000 \$ à M. Varin pour qu'il l'aide justement à obtenir le contrat de 9 millions en 2008. Il s'agirait plutôt de 118 000 \$, selon M. Varin.

Mais son témoignage — parsemé de trous de mémoire — n'a pas impressionné les députés de l'opposition. «C'est un personnage véreux», a laissé tomber le néodémocrate Pat Martin après qu'il eut répondu aux questions des députés.

Le député ne peut croire qu'il a été payé autant d'argent — à coups de 5000 \$ ou de 10 000 \$ par mois pendant plus de deux ans — pour distribuer des brochures. «Il devait penser que vous alliez faire quelque chose de magique pour lui», lui a-t-il lancé en comité.

Qualifiant l'homme de «non crédible», M. Martin a ainsi décrit son travail: «des gens comme lui gravitent autour des Travaux publics et vendent les contrats».

Les invraisemblances dans ses déclarations justifient la suite des travaux du comité, ont soutenu les députés d'opposition.

La Presse canadienne

EN BREF

Santé maternelle: Ottawa lance un appel

Ottawa — La ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, a invité les organismes canadiens à soumettre leurs projets pour améliorer la santé maternelle dans les pays en voie de développement. Mme Oda a annoncé hier qu'elle débloquent une tranche de 75 millions de la somme totale promise cet été lors du sommet du G8. Les organismes devront présenter des projets d'une valeur minimale d'un demi-million de dollars chacun. Quatre-vingts pour cent des 75 millions devront être destinés aux sept pays africains jugés prioritaires: l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Sénégal, le Soudan et la Tanzanie. La ministre a réitéré que les projets pourront faire la promotion de la

régulation des naissances, y compris la contraception, mais pas de l'avortement. — *Le Devoir*

Garderies à domicile: la FFQ pour la burqa

Québec — L'État ne doit pas interdire le port du niqab ou de la burqa aux travailleuses des garderies en milieu familial, pense la Fédération des femmes du Québec. En commission parlementaire hier à l'Assemblée nationale, la présidente de la FFQ, Alexa Conradi, a demandé au gouvernement d'exclure les services de garde à domicile de l'application du projet de loi 94 sur les accommodements raisonnables. Selon Mme Conradi, des femmes victimes d'exclusion sociale pourraient se retrouver encore plus marginalisées, et sans revenu. — *La Presse canadienne*

LE DEVOIR

Libre de penser



100 ans de regards sur l'information

100 ANS DE CULTURE AU QUÉBEC

Une table-ronde à l'occasion du centenaire du journal

Date : 9 novembre 2010

Heure : 19h00 à 21h00

Lieu : Auditorium Maxwell Cummings

Musée des beaux-arts de Montréal

1379 rue Sherbrooke Ouest, Montréal

Gratuit, mais inscription obligatoire au www.inm.qc.ca

Simon Brault, O.C.

Directeur général de l'École nationale de théâtre, président et membre fondateur de Culture Montréal



Honorable Liza Frulla

Ex-ministre de la Culture des Communications et de la Francophonie du Québec et ex-ministre du Patrimoine du Canada



Yvan Gauthier

Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec



Monique Giroux

Animatrice et productrice

Une table-ronde animée par
ARIANE ÉMOND, journaliste indépendante
La table-ronde débutera à 19h00.

Allocution d'ouverture
BERNARD DESCÔTEAUX,
Directeur, Le Devoir

Synthèse et conclusion
JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
Directeur des pages culturelles, Le Devoir

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

IDÉES SOLUTIONS ACTIONS

DES JEUNES ÂGÉS DE 20 À 35 ANS PROVENANT DE TOUS LES COINS DU QUÉBEC SE RASSEMBLERONT LES 26, 27 ET 28 NOVEMBRE PROCHAINS AFIN DE TRANSFORMER LEUR CYNISME À L'ÉGARD DE LA SITUATION SOCIALE ET POLITIQUE ACTUELLE EN SOLUTIONS ET EN ACTIONS CONCRÈTES.

LES MENTORS SUIVANTS SERONT PRÉSENTS :

CLAUDE BÉLAND
EMMANUEL BILODEAU
YVON BOLDUC
DANIEL BRÉTON
CLAUDE CASTONGUAY
FRANCINE CHAMPOUX
BERNARD DESCÔTEAUX

CÉLINE HERVIEUX-PAYETTE
MARC LALONDE
JACQUES LANGUIRAND
JEAN LECLERC
JACQUES MÉNARD
SUZANNE TREMBLAY
ANIK TRUDEL

HÉLÈNE V. GAGNON
MICHEL VENNE
(D'AUTRES MENTORS
SERONT ANNONCÉS
SOUS PEU)

SOMMET GÉNÉRATION D'IDÉES 2010
LES 26, 27 ET 28 NOVEMBRE PROCHAINS
AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
POUR LES 20-35 ANS

INSCRIVEZ-VOUS!
WWW.GENERATIONDIDEES.CA

FONDS de solidarité FTQ

BOMBARDIER

BMO Groupe financier

DELEGATUS
SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT PERSONNELLES

ACTUALITÉS

Échangeur Turcot
Le Sud-Ouest
dans le noir,
dit Harel

JEANNE CORRIVEAU

La chef de l'opposition, Louise Harel, reproche au ministère des Transports du Québec (MTQ) de tenir les élus de l'arrondissement du Sud-Ouest dans l'ignorance concernant le projet de reconstruction de l'échangeur Turcot. Elle demande aussi au maire Tremblay de ne pas donner son accord à un projet qui ne se conformerait pas aux exigences de la Ville.

Selon Louise Harel, le nouveau projet d'échangeur doit respecter trois critères pour être acceptable pour les résidents du Sud-Ouest: il ne doit pas entraîner d'expropriations, il doit être construit en hauteur, et non en remblais, et comporter une augmentation de l'offre de transport en commun.

Or le projet que devrait dévoiler la semaine prochaine le ministre des Transports, Sam Hamad, ne remplira vraisemblablement pas ces conditions.

Le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Benoit Dorais, reproche d'ailleurs au ministre de ne pas avoir donné suite aux demandes de rencontre des élus locaux. Il en veut aussi au maire Gérald Tremblay d'écarter les élus de l'opposition des négociations qui ont cours avec le MTQ. «Nous avons rencontré le maire [Tremblay] le 22 septembre et il nous a exposé certains éléments du projet, mais de façon évasive», a-t-il dit.

Louise Harel estime que Gérald Tremblay manquerait à sa parole s'il donnait son aval à un projet qui ne respecte pas les trois principes «non négociables». Ces exigences ont fait l'objet d'une motion adoptée à l'unanimité par les élus des trois formations politiques le 19 avril dernier, a-t-elle rappelé.

Au cabinet du maire Tremblay, on rejette les affirmations de l'opposition. «Il y a eu une rencontre avec le maire en septembre et les gens du Sud-Ouest ont été impliqués régulièrement à l'occasion de rencontres tenues entre avril et fin septembre», a indiqué l'attaché de presse du maire, Darren Becker.

L'attaché de presse de Sam Hamad, Maxime Sauvageau, a pour sa part indiqué que le ministre entendait rencontrer les représentants de l'opposition avant l'annonce officielle.

Quant à Richard Bergeron, il maintient son intention de renoncer à son siège au comité exécutif si le maire Tremblay donne son aval à un projet qui ne répond pas aux attentes exprimées par la Ville au printemps dernier.

Le Devoir

Les «Y»
en action!JEAN-FRÉDÉRIC
LÉGARÉ-TREMBLAY

Histoire d'affronter le cynisme qui s'installe chez les jeunes au Québec à l'égard des affaires publiques, l'organisme Génération d'idées s'est donné pour objectif de «transformer les idées en actions» en réunissant des adultes de 20 à 35 ans lors d'un sommet qui se déroulera du 26 au 28 novembre à Montréal.

Appuyés par les conseils d'une vingtaine de mentors, dont l'ancien ministre Claude Castonguay et Bernard Descôteaux, directeur du Devoir, les participants échangeront dans le but de dégager des solutions sur au moins 25 enjeux d'affaires publiques. Les solutions retenues en plénière seront réunies dans un mémoire qui sera déposé au gouvernement du Québec.

«Le message est que l'inaction et le cynisme, ça suffit! résume Paul St-Pierre Plamondon, cofondateur de Génération d'idées. Il faut que la génération Y fasse plus que parler lors des soupers de famille et participe à la société démocratique. C'est le bon moment, parce que des décisions importantes se prendront dans les prochaines années au Québec.»

Les organisateurs espèrent accueillir jusqu'à 500 participants au Palais des congrès de Montréal. Inscriptions au www.generationdidees.ca.

Le Devoir



ENRIQUE CASTRO-MENDIVIL REUTERS

L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux insiste avec force sur la nécessité de renforcer l'offre de soins palliatifs partout dans le réseau.

Mourir dans la dignité

Flou législatif autour
des dernières volontés

Le testament biologique n'a pas de valeur juridique contraignante

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

La «prise en charge de la douleur en fin de vie est insuffisante» au Québec, a fait valoir hier l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS). Devant la Commission spéciale sur le droit de mourir dans la dignité, les représentants des 134 établissements publics ont détaillé les lacunes d'un système imparfait auxquelles s'ajoute un flou législatif qui perdure autour des dernières volontés des mourants au Québec.

Peu de gens savent que le mandat en cas d'incapacité ou le testament biologique n'ont pas de valeur juridique contraignante au Québec, a rappelé d'entrée de jeu l'AQESSS. En fait, 88 % des Québécois pensent à tort que ces outils ont force de loi, montre un sondage CROP-AQESSS rendu public hier.

Cette situation doit absolument être corrigée par l'adoption d'une loi solide, ont plaidé les représentants des établissements. Toujours selon ce même sondage, seul le tiers de la population québécoise a rédi-

gé un document de fin de vie, proportion qui s'élève à 51 % chez les 55 ans et plus.

L'importance de combler ce vide législatif a été rappelée hier par le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU). Son directeur général, Pierre Blain, a également défendu la nécessité de donner plus de pouvoir aux grands malades, notamment par la mise au point de troupes d'information destinées à les aiguiller et à les outiller dans leur dernier voyage.

Renforcer le réseau

L'AQESSS comme le RPCU ont par ailleurs insisté avec force sur la nécessité de renforcer l'offre de soins palliatifs partout dans le réseau, que ce soit dans les centres hospitaliers, les CHSLD, les maisons de soins palliatifs ou à domicile. «Je ne pense pas que le système soit vraiment en mesure d'atténuer la souffrance [des personnes en fin de vie] à l'heure actuelle», a tranché Pierre Blain lors de ses échanges avec les commissaires.

Pour l'AQESSS, l'heure des grands chantiers a sonné depuis longtemps et il est grand temps que la Politique sur les

soins palliatifs déposée en 2004 soit réalisée. L'objectif: doter le Québec d'une offre de services «complète, connue et accessible», a résumé la directrice générale de l'AQESSS, Lise Denis. Pour cela, il est impératif que Québec se décide à ouvrir les 170 lits de soins palliatifs qui manquent pour atteindre la norme attendue de 50 lits par 500 000 de population. C'est là un minimum, a précisé Mme Denis, qui croit que cette norme devrait peut-être même être remise en question.

Quant à l'euthanasie ou au suicide assisté, l'AQESSS n'a pas tenu à prendre position, sinon pour dire que, s'ils devaient être légalisés, ces actes devraient être considérés comme étant «uniques» à chacun. En point de presse, Mme Denis a ajouté que une offre adéquate de soins palliatifs aurait pour effet de faire fondre les demandes en ce sens. Elle a expliqué que les expériences conduites dans certains pays ont démontré que «plus les soins palliatifs sont développés, plus les demandes d'euthanasie, comme telles, sont rares».

Le Devoir

Prostitution: le Conseil du statut
de la femme essuie des critiques

CAROLINE MONTPETIT

Un groupe d'universitaires, de travailleurs du milieu communautaire, et de travailleuses du sexe, ont signé et fait circuler une lettre ouverte au Conseil du statut de la femme, dans laquelle elles se plaignent d'être mal représentées par cette institution, dans le dossier de la prostitution.

Cette lettre a été dévoilée en conférence de presse, en même temps que l'institut Simone de Beauvoir, de l'Université Concordia, se prononçait pour la décriminalisation de la prostitution, à la lumière du jugement rendu il y a quelques semaines par la juge Susan Himel, de la Cour supérieure de l'Ontario.

Au Conseil du statut de la femme, la présidente, Christiane Pelchat, affirmait vouloir soumettre un avis ainsi qu'une étude d'ici un an sur la question de la prostitution, mais on maintient que la prostitution est une activité qui doit être proscrite, au même titre que l'esclavage, par exemple.

«Au Québec, les policiers ferment les yeux sur ce qui se passe», dit-elle, parce que la loi n'est pas suffisamment claire. Rappelons que la prostitution comme telle n'est pas illégale au Canada. Le Code criminel interdit cependant la sollicitation en public, le fait de vivre des fruits de la prostitution et le fait de tenir une maison de débauche.

Selon Stella, organisme de soutien aux prostituées de Montréal, quelque 800 prostituées sont ar-

rêtés chaque année par les policiers de Montréal. Selon Emilie Laliberté, directrice générale de Stella, les proxénètes, bien que leurs activités soient également proscrites par la loi, sont beaucoup moins souvent embêtés par les autorités policières.

Pour le Conseil, la légalisation de la prostitution ne règle pas le problème de la violence envers ces femmes, au contraire.

Citant une mise à jour d'un avis qui a été publié par le Conseil en 2002, Mme Pelchat affirme que selon des données des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, du Danemark, de l'Escoche, du Royaume-Uni, de l'Irlande et de l'Espagne, différents pays où la prostitution a été, dit-elle, décriminalisée ou légalisée à différents degrés, aucun résultat probant n'a été atteint en matière d'élimination du travail de rue ou de réduction de la violence.

Pour Louise Toupin, chercheuse indépendante et chargée de cours en sciences politiques à l'UQAM et à l'Institut d'études des femmes de l'université d'Ottawa, la légalisation et la décriminalisation sont des approches complètement différentes de la prostitution, la première, en vigueur aux Pays-Bas, prévoit que la prostitution soit encadrée par une loi tandis que la seconde, adoptée par la Nouvelle-Zélande, prévoit qu'elle ne soit pas condamnée par la loi.

Le Devoir

Villanueva: un expert est discrédité par le SPVM

BRIAN MYLES

Un nouvel expert en utilisation de la force, François Villanueva, a connu un départ laborieux hier à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva. Des faussetés et des imprécisions dans son curriculum vitæ sont venues miner sa crédibilité.

Les avocats du Service de police de Montréal (SPVM) et de la Fraternité des policiers s'oppo-

sent à ce que M. Vanhoutte soit reconnu comme expert. Le coroner ad hoc, André Perreault, n'a pas encore tranché dans le litige.

François Vanhoutte compte 25 années de service à la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Il a été assigné à l'enquête par les avocats de la famille Villanueva et des jeunes blessés par le policier Jean-Loup Lapointe, afin d'analyser l'intervention fatidique du 9 août 2008.

Dans la première version de son CV, M. Vanhoutte a écrit qu'il avait témoigné à titre d'expert à l'enquête du coroner sur la mort de Martin Suazo. Or c'est faux.

L'expert a par ailleurs embelli son CV en ce qui concerne l'étendue de ses expériences professionnelles, entre autres en ce qui a trait à ses activités de sécurité auprès des personnalités politiques et à sa formation avec les Seals, l'unité d'élite

Coup de pouce à la
tenue des mégaprocèsOttawa adopte de nouvelles mesures
pour accélérer le processus

BRIAN MYLES

Deux juges valent mieux qu'un. Pour accélérer la tenue des mégaprocès, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, a annoncé hier une série de mesures, dont la création d'une fonction de juge de gestion de l'instance.

Ce juge pourra gérer les étapes préliminaires au procès, dont l'audition des requêtes. Dans le souci de tenir des procès à la fois équitables et expéditifs, il pourra imposer des échéances, circonscrire les

teurs chevronnés en otages du processus judiciaire pendant de nombreuses années. Une gestion serrée de l'instance permettra d'éviter la répétition des procédures, estime M. Gagnon. Les enquêteurs pourront ainsi retourner plus rapidement sur le terrain.

Le projet de loi prévoit aussi que les mégaprocès se dérouleront avec 14 jurés (au lieu de 12), afin de compenser le désintérêt de jurés, épuisés ou dépassés par l'ampleur de la tâche. Un jury viable doit comporter au moins dix candidats, mais pas plus de 12.

La principale nouveauté du projet
de loi est de retarder l'exécution d'une
ordonnance pour tenir des procès séparés

questions en litige et encourager les parties à faire des admissions.

Les juges possédaient déjà des pouvoirs similaires. Le nouveau projet de loi permettra cependant de clarifier le code de procédure pénale et de «sécuriser les procès», a expliqué le sénateur conservateur Claude Carignan.

Il est de notoriété publique que les mégaprocès constituent des exercices de haute voltige, comme en témoigne l'avortement du procès des Hells Angels à la suite de l'opération Printemps 2001 (le procès a cependant été repris, avec succès).

La principale nouveauté du projet de loi est de retarder l'exécution d'une ordonnance pour tenir des procès séparés. Ainsi, le juge de gestion d'instance pourra entendre d'un seul coup toutes les requêtes préalables, sans risque qu'il ait un doublement des débats.

Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint au Service de police de Montréal (SPVM), a accueilli avec satisfaction cette réforme. De par leur complexité, les mégaprocès tiennent des enquê-

Si jamais 14 jurés se rendaient jusqu'à la fin d'un procès, c'est par tirage au sort que seraient choisis les 12 candidats responsables du délibéré.

Des procureurs en colère

L'annonce d'hier a été accompagnée d'une sortie inattendue de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCCP). Les procureurs provinciaux, qui sont en négociation, déplorent leurs piètres conditions de travail et leurs salaires peu concurrentiels par rapport à leurs homologues du reste du Canada. «On négocie actuellement, mais il n'y a pas grand-chose qui avance. Je doute que le gouvernement ait la volonté de régler le problème», affirme Christian Leblanc, président de l'APPCCP.

Les procureurs de la Couronne jugent qu'ils n'ont pas assez de temps pour faire leur travail adéquatement. Selon l'APPCCP, les effectifs de la Couronne devraient passer de 450 à 650 procureurs afin de prévenir la surcharge, l'épuisement et l'érosion de la qualité du service à la population.

Le Devoir

La police met le grappin
sur un Hells Angels notoire

BRIAN MYLES

Après une cavale de 18 mois, l'un des plus importants membres des Hells Angels, Normand Ouimet, est retombé dans les arcanes du système judiciaire hier, sous le regard triomphaliste d'une dizaine d'enquêteurs.

Dans la même journée, Ouimet a été accusé de 29 infractions, dont 22 meurtres, dans le cadre de l'opération Sharq... Il se peut être ensuite accusé de multiples accusations de recyclage de produits de la criminalité, gangstérisme et complot pour extorsion (entre autres choses) dans l'opération Diligence.

L'homme de 41 ans, figure incontournable du monde interlope, avait pris la fuite lorsque les policiers ont mis sous verrous la quasi-totalité des Hells Angels au Québec, lors de la frappe du 15 avril 2009.

Les policiers de l'Escouade régionale mixte (ERM) de Trois-Rivières ont finalement mis le grappin sur Ouimet, lundi, alors qu'il sortait d'un rendez-vous chez le dentiste à Montréal. Selon toute vraisemblance, les enquêteurs ont retrouvé sa trace dans la région de Trois-Rivières et l'ont suivi jusque dans la métropole.

Ouimet est l'un des membres les plus en vue des Hells Angels à Trois-Rivières. Ancien

membre des Rowdy Crews (une filiale des Hells) qui contrôlait le trafic de drogue dans Lanaudière et Montréal-Est, il a connu une ascension rapide durant la guerre des mords. Il est devenu membre en règle des Hells Angels en 1999.

Après la condamnation de Maurice Boucher à la prison à vie et le démantèlement des Normands, Ouimet a fait partie de la «relève» au sein des Hells. Il se serait lié d'amitié avec l'ancien directeur général de la FTQ-Construction Jocelyn Dupuis, aujourd'hui accusé de fraude.

L'industrie de la maçonnerie à Montréal a échappé de peu au contrôle absolu de Ouimet. Quand les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont procédé à l'arrestation de dizaines de personnes dans le cadre du projet Diligence, ils ont découvert que Ouimet était la tête dirigeante d'un réseau qui se serait imposé par l'intimidation et l'extorsion. Outre sa conjointe, Julie Marien, Normand Ouimet aurait compté sur l'aide d'un représentant syndical de l'Association canadienne des métiers de la truelle (FTQ-Construction), Guy Dufour, d'un ancien vice-président de Grues Guay, Louis-Pierre Lafortune, de comptables et d'un agent immobilier.

Le Devoir

de la Marine américaine.

L'avocat de la Fraternité, Michael Stober, estime que M. Vanhoutte ne peut prétendre au titre d'expert en usage de la force, d'autant plus qu'il n'a aucune formation reconnue à ce chapitre.

L'un des avocats qui ont retenu les services de M. Vanhoutte, Alain Arsenault, a banalisé les erreurs contenues dans le CV, les qualifiant «d'imprécisions» et de «mésures».

Par ailleurs, le SPVM a poursuivi la divulgation des documents au sujet de ses réalisations avant et après les événements d'août 2008 à Montréal-Nord. On y apprend notamment que le Service a l'intention d'installer des puces GPS dans ses voitures de patrouille et ses walkies-talkies, une dépense évaluée à 100 millions de dollars.

Le Devoir

ÉDITORIAL

Parti québécois

La recette de la souveraineté

La contestation par un groupe de jeunes souverainistes du concept de «gouvernance souverainiste» a été reçue par le Parti québécois comme un geste «irrespectueux». Irrespectueux envers quoi, envers qui? Envers Pauline Marois qui a attaché son nom à ce concept? Il y a là un début de fronde qui rejoint de fait l'autorité même de la chef péquiste. Elle sait maintenant qu'elle ne peut, comme tous ses prédécesseurs, compter sur la confiance absolue de ses militants.



son arrivée à la tête du Parti québécois en 2007, Pauline Marois paraissait en mesure d'imposer sa volonté au parti. Après la démission d'André Boisclair, personne d'autre ne voulait ce job. Aussi, personne ne s'opposait à ce qu'elle mette fin au «référendisme». La proposition qu'elle soumet au congrès du printemps prochain fut plutôt bien accueillie, mais voilà qu'on lui fait maintenant savoir qu'elle devra se battre pour la faire adopter et obtenir le vote de confiance auquel elle doit se soumettre à cette occasion.

Ce vent de contestation n'est certainement pas une surprise pour Pauline Marois qui connaît trop bien son parti pour ne pas savoir qu'il n'accorde jamais un appui total à ses chefs. Au Parti québécois, c'est le chef qui est aux ordres des militants, et non l'inverse. Et pour qu'elle le comprenne bien, on lui rappelle de façon peu subtile qu'il y a une solution de rechange à son leadership en la personne de Gilles Duceppe.

Ce qu'on dit à Pauline Marois dans cette «lettre des 50», c'est qu'elle devra se plier à une démarche vers la souveraineté beaucoup plus engageante que la «gouvernance souverainiste» qu'elle propose et qui, pour ce groupe, confine à une reconnaissance implicite du fédéralisme. Pour le moment, il s'abstient de définir un nouveau texte, mais on comprend, lorsque ces jeunes souverainistes se disent galvanisés par les propos de l'ancien chef Jacques Parizeau sur la «pédagogie souverainiste», qu'ils ont en tête ce que par le passé on a appelé des «gestes de rupture» pour précipiter la tenue d'un référendum pour l'obtention de la souveraineté.

Le débat qu'on tente de lancer à travers cette sortie des «50» nous ramène aux échanges qui, périodiquement, ont opposé modérés et «purs et durs» au sein du Parti québécois quant à la démarche vers la souveraineté. Il y a les patients qui veulent éviter le risque d'un troisième échec référendaire, dont est Pauline Marois, et les impatientes, dont on peut croire que Jacques Parizeau est, qui veulent forcer la conjonction.

Ce qui alimente aujourd'hui les espoirs de ces derniers est justement la conjonction électorale qui pourrait être favorable au retour au pouvoir du Parti québécois en vertu du principe de l'alternance. Encore faudra-t-il que la conjonction se maintienne, que François Legault ne puisse lancer son nouveau parti politique, que le Parti libéral continue d'être honni par les électeurs francophones.

La conjonction politique est loin d'être aussi certaine qu'elle l'était en 1994 lorsque Jacques Parizeau devint premier ministre. Il lui était facile de suivre son plan qui s'appuyait sur une opinion publique déjà également partagée entre le fédéralisme et la souveraineté. Ce n'est plus le cas. Pour cette raison, il serait imprudent d'imposer une stratégie à l'actuelle chef péquiste. Et de sa part, d'accepter de se laisser emprisonner dans une démarche qui ne lui paraît pas appropriée.

bdescoteaux@ledevoir.com

Compressions en culture

Autopsie du pire

Le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, choisit de décrypter une «leçon» là où on tente plutôt de l'informer de l'affaiblissement inquiétant des compagnies artistiques canadiennes. Le portrait brossé par la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) cette semaine est celui d'une industrie culturelle essoufflée, abattue par la disparition du soutien fédéral aux tournées internationales. Nul ne souhaite assister à une longue agonie.

Qui n'avait pas prédit ce scénario catastrophe? Deux ans après l'abolition d'une précieuse aide à la diffusion, sous des prétextes artificieux de recherche d'efficacité, les données récoltées par CINARS confirment que ces coupes ont été dévastatrices: annulation de tournées, pertes de revenus, licenciement de personnel. En arrière-plan, on devine des artistes pris à la gorge. Les compagnies s'essoufflent.

Et sur les scènes internationales, des troupes canadiennes de renom brillent soudain par leur absence. Certains organismes ont réussi à maintenir une partie de leurs activités de diffusion hors Canada en convainquant des groupes privés ou des diffuseurs étrangers de leur fournir du soutien. Mais à la longue, ces mesures de dernier recours s'épuiseront. Inscrite pourtant comme l'un des trois grands axes stratégiques de Patrimoine canadien, la diffusion à l'étranger «des expressions artistiques et du contenu culturel canadien» est en péril, et avec elle, l'image du Canada fier exportateur de sa culture.

Tout cela dans un contexte où certains prédisent, sur fond de récession économique, un ressac inquiétant pour les arts de la scène, un secteur culturel fortement dépendant des commandites commerciales et des dons. L'avenir est incertain.

Il est dérangeant de voir resurgir la même froide indifférence politique qui enfanta les compressions. Les conservateurs avaient imaginé les coupes de 5,4 millions pour remédier à des problèmes d'efficacité — les motifs idéologiques n'étaient pas loin derrière, rappelons-le. Inébranlables alors, ils restent toujours de marbre devant le triste spectacle de compagnies incapables de rayonner à l'étranger, comme si cela était sans incidence, notable du moins.

M. Moore affirme qu'il n'a pas de «leçons à recevoir». Et il défie la liste des investissements de son gouvernement en culture. Il y eut en effet des hausses notables dans certains secteurs, mais gare aux chiffres qu'on récite en les triant sur le volet. Ainsi, le budget du Conseil des arts du Canada a bel et bien été rehaussé, mais les 180 millions par année sont bien insuffisants par rapport à l'idéal revendiqué de 300 millions.

Les conservateurs avaient promis de trouver une autre solution en annonçant le retrait de leur soutien. Cette promesse s'est évanouie. À la lumière de ce que l'on pressentait mais que désormais l'on sait, la demande de 7 millions de dollars pour soutenir le rayonnement à l'étranger des artistes canadiens n'a rien d'abusif.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Heureusement, il y a la Cour suprême

Sans le recours à la Cour suprême du Canada, les victimes québécoises d'agressions sexuelles de la part de religieux, ou de toute autre personne, ne pourraient pas, contrairement à leurs concitoyens canadiens, tenter de poursuivre contre leurs agresseurs si la plainte était formulée plus de trois ans après les faits.

Les cours du Québec appliquent strictement la règle qui interdit le recours si la plainte est formulée plus de trois ans après les faits, même dans le cas de personnes qui avaient huit ou dix ans quand elles ont été agressées.

Chaque fois que j'entends invoquer le super modèle québécois, auquel chacun doit s'intégrer, je me demande à quoi au juste on se réfère pour appeler ainsi une série de mesures et de droits qui, dans bien des cas, ont été adoptés avec un retard de plusieurs années sur les autres régions du Canada.

Ainsi, les femmes du Québec ont obtenu le droit de vote en 1940, 22 ans après que le gouvernement fédéral l'eut accordé à son niveau, et 24 ans après le Manitoba.

Viendra maintenant un alignement heureux et fort attendu, pour les victimes d'agressions sexuelles, sur le droit et les coutumes qui ont cours depuis longtemps ailleurs au Canada.

Georges Paquet
Ottawa, le 29 octobre 2010

À la recherche du héros

Gageons que si monsieur Duceppe devenait chef du Parti québécois, il verrait tôt ou tard son leadership être contesté. Je ne doute pas que son discours actuel soit clair quant à la nécessité de faire la souveraineté; celui de madame Marois l'était également avant qu'elle devienne chef. Arriver à la tête d'un parti qui rêve de faire un pays ne doit certainement pas être de tout repos, car malgré soi, on se trouve à porter sur ses épaules les raisons profondes qui font que nous n'avons pas un pays.

En clair, tous les complexes, tous les démons, toutes les peurs qui se cachent dans l'âme québécoise sont soudain incarnés par le chef. Alors, les militants sont toujours déçus de ne pas avoir trouvé le héros, l'être émancipé de tous les démons collectifs. Ils voudraient que ce sauveur n'incarne pas ce qu'eux-mêmes ne veulent pas voir en eux-mêmes — et n'assument pas.

Aux dernières élections, c'est Amir Khadir qui a tenu les propos les plus clairs et les plus convaincants sur les raisons fondamentales de faire l'indépendance. C'est cela qui, à la dernière minute, m'a convaincu de voter Québec solidaire. Cela dit, je ne conteste pas le leadership de madame Marois, bien que je me réserve le droit de la critiquer. Je vois un fond de misogynie chez ceux qui ne croient pas en elle. Naïfs (ou arrogants chez les plus ambitieux), ils croient encore en un «papa fort qui va tout arranger ça». Se peut-il qu'ils ne croient pas en eux d'abord?

Benoît LeBlanc
Brossard, le 29 octobre 2010

Garder nos oreilles à leur place

Ce qui m'a fait réellement peur après la lecture du spécial Halloween de Pauline Gravel, «*Robots sapiens*» (voir *Le Devoir* des samedi 30 et dimanche 31 octobre), ce ne sont ni les figures grotesques, ni l'oreille greffée sur le corps, ni les nouvelles technologies, ni l'art idiot. On en a vu d'autres. Ce qui m'inquiète est plutôt l'idée bête et conformiste que l'on se fait du progrès.

Je ne crois pas à cette dénaturation du corps humain et son retrait des impératifs naturels. Je ne crois pas à ce futur aux corps robotisés pour contrer l'angoisse de la mort et étirer l'existence d'une minorité ayant le luxe de réaliser ses fantasmes narcissiques. S'il y a, un jour, une équité économique mondiale, personne n'aura les moyens de payer les médecins et les chercheurs pour des opérations copiées sur la science-fiction hollywoodienne. C'est du futurisme de pacotille pour ébahir les esprits faibles.

Et si le progrès était de garder nos oreilles et nos yeux à leur place, de s'en servir mieux et faire ainsi honneur à ces milliards d'années d'évolution de la matière pour arriver à ce fabuleux corps humain? Si, au lieu de brouiller nos perceptions avec ce bavardage électronique que nous nommons, souvent à tort, informations, nous utilisions nos sens avec sensibilité et curiosité pour saisir un réel à (re)découvrir?

Marc Boucher
Le 1^{er} novembre 2010

LIBRE OPINION

Avenir du Québec: un problème mal posé

CLAUDE MARTIN
Québec

Membre du Parti québécois depuis sa fondation en 1968, j'ai longuement milité au sein du parti à divers titres, notamment comme président de l'exécutif de circonscription de Kamouraska-Témiscouata pendant quelques années. Plus le temps passe, plus je désespère de voir avancer la cause de la souveraineté du Québec, qui me tient tant à cœur.

Depuis une trop longue période en effet, la majorité des membres qui s'expriment sur l'avenir du Québec sont obnubilés par le «comment» de la création d'un pays alors qu'il faudrait plutôt se pencher sur le «pourquoi». On a de plus en plus tendance à présenter la souveraineté comme une fin en soi alors qu'elle n'est que le moyen d'améliorer notre avenir collectif, quand on ne se contente pas plutôt d'en parler comme d'un «rêve».

Tant que nous nous contenterons d'en rêver, le pays ne se créera jamais tout seul: il faut en faire un projet, qui devra mettre à contribution nos meilleurs talents et nos meilleures énergies. Je me rappelle très bien des nombreuses «assemblées de cuisine» que nous tenions au début des années 1970: au départ des réunions, plusieurs participants se montraient assez sceptiques quant à la nécessité de nous doter d'un pays à nous, mais à la fin des assemblées, le taux d'adhésion augmentait sensiblement parce que les gens comprendraient bien quels avantages ils pourraient tirer de l'indépendance, qui était bien per-

cue comme un moyen d'obtenir plusieurs autres bénéfices qui les intéressaient...

En fait, la création d'un pays doit redevenir un objectif enthousiasmant dont les bénéfices et les bienfaits devront être clairement présentés à la population en général, comme nous le faisons autrefois. En effet, le message à véhiculer désormais par le PQ devrait porter résolument sur la présentation des possibilités de contrôle de notre avenir comme peuple, moyens qui nous font présentement défaut et que la souveraineté permettra désormais de nous offrir: solide protection de la langue française et de son évolution dans le monde comme outil de communication et de support de notre culture, appui institutionnel à nos artistes et créateurs, position proprement québécoise sur le contrôle des armes à feu, protection renforcée de nos institutions financières, modèle québécois original concernant le traitement des délinquants, positionnement québécois concernant l'armée, les dépenses militaires et le soutien actuellement accordé à des régimes étrangers avec lequel nous ne sommes pas d'accord, cadre d'accueil des immigrants pour qu'ils appuient clairement les intérêts du Québec, protection du modèle québécois sur de nombreux sujets comme l'assurance maladie, le financement de la santé et des médicaments, la gestion des garderies subventionnées, etc.

Nous sommes constamment forcés d'endurer les prises de position du Canada sur une foule de questions, même si elles correspondent rarement aux intérêts spéci-

ifiques du peuple québécois... Il est complètement anormal que toutes nos priorités comme peuple nous soient constamment imposées par la majorité canadienne, qui établit toujours ses priorités en fonction de ses propres intérêts, sans jamais tenir compte de nos intérêts à nous comme peuple. Les occasions se multiplient de rappeler aux citoyens du Québec où sont leurs intérêts et comment la position canadienne les met en péril: on entend pourtant rarement des dénonciations par le PQ, qui rate ainsi de nombreuses occasions de faire la pédagogie de l'indépendance ou de maintenir une saine capacité d'indignation des citoyens. En fait, si toutes les positions canadiennes qui ne tiennent pas compte des intérêts du peuple québécois étaient dénoncées au fur et à mesure, cela pourrait créer une dynamique telle que les citoyens sentiraient d'eux-mêmes le besoin de débattre de la nécessité d'un pays et réclameraient un référendum.

La récente controverse entourant le leadership de Pauline Marois est la conséquence directe de cette obsession du «comment» au détriment du «pourquoi». Le PQ regroupe un grand nombre de membres clairement convaincus, mais qui ont tendance à demeurer seulement entre convertis. C'est l'élargissement de ces perspectives qui est la clé de notre avenir: consentir à investir enfin sur le «pourquoi» de la souveraineté auprès de la population en général permettra de mettre fin au débat stérile qui provoque encore une fois une crise de leadership au PQ...

IDÉES

Avenir du Québec

Gouverner en souverainiste et faire l'indépendance

COLLECTIF DE MILITANTS

Depuis quelques jours, un petit groupe de personnes a entrepris une attaque en règle contre la gouvernance souverainiste et par la même occasion, contre la direction de Pauline Marois. A quelques mois du congrès, bien que les débats soient de mise, il importe que les militants souverainistes se concentrent sur l'essentiel: sortir le Québec de l'impasse.

Rappeler une évidence

En politique, il est toujours bon de rappeler certaines évidences: le Parti québécois est indépendantiste et non pas référendariste, étapiste, autonomiste ou provincialiste. Il est vrai cependant que la proposition de nouveau programme présente une rupture avec le passé. Entre une gouvernance provinciale qui confine à l'impuissance et une obsession référendaire qui s'est soldée jusqu'ici par deux échecs, le Parti québécois doit désormais gouverner en souverainiste, une stratégie qui permettra toutes les stratégies et, surtout, toutes les victoires.

Gouverner en souverainiste

Le mouvement souverainiste a tenté à deux reprises de profiter de conjonctures favorables, avec les résultats qu'on connaît. Malheureusement, l'appui à la souveraineté s'est estompé chaque fois sans qu'on puisse aspirer à réaliser notre indépendance autrement qu'en espérant un nouveau ressac. Ce qui est proposé aujourd'hui est tout autre. Alors que les allégations de corruption et de trafic d'influence qui affligent les libéraux dégoûtent davantage les Québécois de la politique qu'ils ne les mobilisent, nous leur proposerons des solutions qui leur permettront d'avoir plus d'emprise sur leur État et leur nation.

Le Québec doit progresser grâce à des gains réels de liberté et non pas par des crises, des humiliations et des échecs. Un gouvernement souverainiste contribuera justement à rétablir le lien de confiance entre les Québécois et leur État national, en plus d'assurer une croissance permanente de l'appui à l'indépendance.

Une stratégie gagnante

L'objectif n'est pas de réformer le fédéralisme, mais bien de s'en libérer. Ce qu'un gouvernement souverainiste doit faire, c'est faire sauter un par un tous les verrous du fédéralisme, comme le multiculturalisme et ses ghettos, la monarchie poussièreuse ou le pouvoir fédéral de gaspiller dans nos champs de compétence.

À la prochaine élection, le Parti québécois demandera aux Québécois le mandat d'agir pour mettre en œuvre son projet en rejetant le *statu quo*, en protégeant les acquis du Québec et en répondant aux aspirations des Québécois. La gouvernance souverainiste remet les rênes du pouvoir entre les mains des Québécois.

Les récents propos tenus par Jacques Parizeau s'inscrivent très bien dans cette démarche. Gouverner en souverainiste, c'est aussi préparer l'indépendance avec détermination et avec rigueur, comme mettre à jour les différentes études sur la souveraineté et augmenter nos représentations à l'étranger.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La gouvernance souverainiste a été mise en avant en 2007 par un groupe de militants pour qui il importe que le projet souverainiste sorte de l'impasse. Des dizaines puis des centaines de militants qui partagent ce souhait se sont approprié cette idée, et c'est Pauline Marois qui a porté leurs aspirations.

Un plan pour l'indépendance

La gouvernance souverainiste s'incarne à travers les actions suivantes:

■ Assumer tous les pouvoirs dont le gouvernement québécois dispose déjà, mais qu'il n'utilise pas. Par exemple, adopter une Constitution, une Charte de la laïcité, une citoyenneté et une nouvelle Charte de la langue française.

■ Pour faire respecter tous nos pouvoirs, utiliser tous les moyens acceptables au sein d'une société démocratique pour garder le fédéral à sa place, dont l'usage de la clause dérogatoire.

■ Prendre l'initiative d'occuper tout l'espace dans les champs de compétences partagées. En matière d'environnement, d'agriculture, de recherche et de langue, le Québec établira ses priorités.

■ Acquérir de nouveaux pouvoirs comme la culture, les communications et l'immigration. Les ressources fiscales nécessaires à l'exercice de ces nouvelles responsabilités devront aussi être transférées du gouvernement fédéral à l'État québécois.

■ Pour réaliser la souveraineté du Québec, le Parti québécois doit commencer la préparation dès maintenant, notamment par la mise à jour des études sur la souveraineté, par la réédition du document sur les finances d'un Québec souverain et par des démarches diplomatiques visant la reconnaissance internationale de l'éventuelle décision des Québécois de se donner un pays. Il faut être prêt à tenir un référendum à tout moment.

Toujours plus souverains

Chaque fois, le gouvernement fédéral aura deux options: répondre positivement aux demandes du Québec ou risquer un ressac avec le PQ au pouvoir, prêt à tenir un référendum sur la souveraineté. Peut-être que le Canada n'accèdera jamais aux demandes des Québécois, mais il y aura des conséquences immédiates à son refus. C'est le problème des partis fédéralistes à Ottawa, et non celui du Québec.

En repoussant eux-mêmes le fédéralisme dans les câbles, les souverainistes seront assis dans le siège du conducteur et ils cesseront enfin de jouer le jeu des fédéralistes, où ceux de Québec ne demandent rien et ceux d'Ottawa ne donnent rien. Voilà donc comment le Parti québécois compte mobiliser à nouveau les Québécois dans un projet politique commun. Par l'action. Par l'audace. Par la démocratie.

La gouvernance souverainiste a été mise en avant en 2007 par un groupe de militants pour qui il importe que le projet souverainiste sorte de l'impasse. Des dizaines puis des centaines de militants qui partagent ce souhait se sont approprié cette idée, et c'est Pauline Marois qui a porté leurs aspirations. Maintenant, quelques-uns s'attaquent à cette idée en l'associant à la seule personne de Mme Marois. Nous avons des nouvelles pour eux: la gouvernance souverainiste est le projet de centaines de militants du Parti québécois et nous ne laisserons pas ce projet d'indépendance être discrédité pour une question de leadership.

Il n'y a pas de doute possible: le Parti québécois est souverainiste, plus que jamais. Désormais, l'ère du «tout ou rien» est terminée. Nous entrons maintenant dans celle du «toujours plus». C'est le chemin le plus direct vers l'indépendance.

Ont signé ce texte: Gilles Allain, Karina-Maryse Auger, Alexandre Banville, Simon Bélanger, Paul BenetEAU, Johanne Bonneau, Claude Boucher, Alexandre Bourdeau, Daniel Brassard, Michel Breton, Pierre Châteauvert, Robert Dupuy, Kamal El-Batal, Isabelle Fontaine, Louise Fournier, Mariette Fugère, Alexis Gagné-Lebrun, Vincent Grenier, Philippe Leclerc, Éric Leduc, François Lemay, Atim Leon, Renault-François Lortie, Laurent-Paul Maheux, Dominic Mailloux, Christine Normandin, Ercilia Palacio-Quintin, Luc Perron, Frank Prévost, Pierrette Richer, Paul-Émile Robert, Vincent Roy, Alexandre Thériault-Marois, Daniel Turp et 103 autres militants signataires. La liste complète est disponible sur le site du Devoir (www.ledevoir.com).

Plan Marois pour l'indépendance

La leçon écossaise

JEAN-FRANÇOIS LANDRY

Candidat à la maîtrise en science politique de l'Université Laval

Un groupe de 50 jeunes souverainistes dénonce l'autonomisme de Pauline Marois emprunté à l'ADQ. Selon eux, le PQ ne peut négocier de bonne foi avec Ottawa puisque son objectif premier est de réaliser l'indépendance et qu'aucun gouvernement canadien ne voudra négocier le couteau sur la gorge.

La position des jeunes souverainistes déçus est donc logique, mais radicale. Elle rejette définitivement le beau risque de René Lévesque. Rappelons que l'indépendance québécoise a été rejetée démocratiquement deux fois et plafonne dans les sondages depuis des années, et ce, malgré l'impopularité du gouvernement libéral actuel. L'accession à l'indépendance dans les pays démocratiques est parsemée d'embûches tout aussi difficiles à surmonter les unes que les autres. Les jeunes

signataires de la lettre adressée à la chef du PQ devraient réaliser l'ampleur des défis politiques et constitutionnels quasi insurmontables. Le plan Marois est silencieux sur les défis qu'implique la réalisation de l'indépendance. Le PQ n'est pas seul dans cette situation. Elle se répète aussi en Écosse pour le gouvernement minoritaire indépendantiste du Scottish National Party (SNP).

Six défis de la route vers l'indépendance

La croyance populaire veut qu'une victoire du Oui à un référendum sur l'indépendance entraîne automatiquement sa réalisation. Or, la victoire du Oui au Québec ou en Écosse ne serait que le premier pas dans une course à obstacles. Selon le politologue Robert Hazell, la formation d'un gouvernement majoritaire dirigé par le SNP est le premier de six défis dans la réalisation de l'indépendance. Voici les cinq autres.

Le premier défi est le référendum lui-même. Les sondages sur cette question au

cours des dix dernières années démontrent que l'appui à l'indépendance en Écosse varie entre 25 et 30%. De plus, même si ce chiffre augmente à l'approche du référendum, il y a une différence entre ce que les gens affirment *a priori* et le vote dans l'isolement. Au Québec, le groupe des 50 rappelle ironiquement que 78% des Québécois préfèrent la réforme du fédéralisme canadien à l'indépendance. De plus, l'appui à l'indépendance plafonne depuis de nombreuses années et rien n'indique que cette tendance est sur le point de se renverser.

Perte de revenus

Deuxièmement, le référendum proposé par le SNP concerne uniquement l'autorisation pour le gouvernement écossais d'entamer des négociations avec le gouvernement britannique sur les termes de l'indépendance. Certains arrangements pourraient alors être très impopulaires. Les Écossais ne recevraient plus de transferts financiers leur permettant de bénéficier d'un niveau de

dépenses publiques par personne plus élevé qu'en Angleterre. Le retrait du Québec de la fédération canadienne entraînerait la perte de revenus pour le trésor québécois en vertu de la péréquation, dont le Québec se fait le triste bénéficiaire depuis trop longtemps en raison de sa pauvreté.

Troisièmement, l'Écosse devra faire une demande pour devenir membre de l'Union européenne (UE). La reconnaissance du SNP de la nécessité de négocier avec l'UE doit logiquement supposer la possibilité de l'échec. En effet, certains pays européens pourraient bloquer les négociations de peur d'encourager les revendications indépendantistes de leurs propres minorités nationales. De son côté, le Québec devra postuler pour adhérer à certaines ententes internationales (ALENA et OMC) en plus d'obtenir la reconnaissance de la communauté internationale.

Tensions politiques

Quatrièmement, la possibilité pour l'Écosse de se voir

offrir une nouvelle admission dans l'Union européenne dépend grandement de l'appui du Royaume-Uni. Cette possibilité dépend de l'issue des négociations sur des enjeux fondamentaux. À titre de comparaison, le divorce entre la Slovaquie et la République tchèque a nécessité 31 traités et plus de 2000 accords particuliers. Une fois signés, ces accords représenteront les termes de l'indépendance que les Écossais devront accepter par un autre référendum.

Au Québec, la répartition de la dette nationale et le règlement de la question autochtone sont des enjeux qui risquent de créer des tensions politiques. Ainsi, un deuxième référendum est nécessaire pour respecter le principe du consentement informé. Le premier référendum ne concerne que la question de principe et non les détails de l'indépendance.

Enfin, le dernier défi concerne l'approbation parlementaire. En fait, l'indépendance ne peut être accordée que par les Parlements britannique et

canadien. Les parlements écossais et québécois n'ont pas la compétence de déclarer unilatéralement l'indépendance. Un gouvernement indépendantiste du PQ devra aussi composer avec la loi sur la clarté référendaire. En vertu de cette loi, une question référendaire claire et une majorité claire constituent des conditions *sine qua non* pour que le Canada accepte de négocier bilatéralement les modalités de sécession de l'une de ses provinces.

En résumé, la marche vers l'indépendance est parsemée d'embûches tout aussi difficiles à surmonter les unes que les autres pour le SNP et le PQ. Les jeunes souverainistes pensent que le fédéralisme canadien n'a rien à offrir au Québec et que la Constitution canadienne est irréfutable. Or, la marche vers l'indépendance est encore bien pire.

■ **Précision: l'auteur n'est pas le même Jean-François Landry que celui qui a signé la lettre des jeunes militants publiée dans nos pages lundi.**

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Belliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

Tout n'est pas perdu pour Obama

MÉLISSA GUILLEMETTE

La vague rouge qui a déferlé sur l'Amérique hier soir tendra assurément le climat au Congrès. Mais tout n'est pas perdu pour le président Barack Obama, rappellent des spécialistes de la politique américaine.

Au cours du XX^e siècle, il n'est arrivé que trois fois qu'un président ne perde aucun siège au Congrès, souligne le professeur à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke Gilles Vandal. «C'est donc normal que ça se produise [avec Barack Obama]: c'est la tendance que le président perde des plumes. Mais il y a des années où c'est plus fort.» Au moment de mettre sous presse, tout portait à croire que les républicains s'empareraient de la majorité des sièges à la Chambre des représentants, mais que le Sénat demeurerait aux mains des démocrates.

Le président américain aura certainement du mal à faire passer ses réformes. Le bras de fer entre les deux partis va commencer dès janvier. «Ça va peut-être les forcer à s'asseoir [tous ensemble] et à faire des compromis, avance le directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de l'UQAM, Frédéric Gagnon. Toutefois, ça dépend de l'attitude des tea partiers: eux ne veulent pas faire de compromis.» L'élection au Kentucky du candidat républicain issu du Tea Party, Rand Paul, en début de soirée a donné le ton: lors de son discours, il a dit aux citoyens de ne pas attendre qu'un président «dans une capitale éloignée» les aide.

Le choc qu'accusent les démocrates ne leur sera pas nécessairement «fatal» à long terme. Le professeur Vandal évoque les élections de mi-mandat de 1994, où les démocrates, qui contrôlaient les deux chambres, ont été écrasés par une vague conservatrice au renouvellement des sièges. «La victoire avait été tellement forte que les républicains étaient certains de gagner l'élection en 1996. Ils avaient un programme ultraconservateur.» Tout ça aura finalement servi Bill Clinton, qui a su bien occuper le centre de la scène politique pour se faire réélire deux ans plus tard. Reste à voir si le président actuel saura tirer son épingle du jeu.

Les Américains ont-ils de trop grandes attentes envers leur président? Obama lui-même a créé ces attentes dans la population, rappelle le professeur au Département d'histoire de l'Université McGill Gil Troy. Mais ce qui le frappe, c'est la différence entre l'élection d'hier soir et celle d'il y a deux ans. «C'était l'euphorie, et maintenant les Américains sont blasés. Il serait souhaitable que les Américains mettent autant de pression sur eux-mêmes que sur Obama, que le débat ne porte pas uniquement sur les actions du président, mais aussi sur les façons dont les Américains peuvent se servir la ceinture et créer une culture de l'épargne et du sacrifice. Les gens ne sont pas impuissants.»

Le Devoir

VAGUE

Jusqu'à la dernière minute hier, Barack Obama a multiplié les interviews à la radio pour convaincre les électeurs démocrates de se rendre aux urnes

SUITE DE LA PAGE 1

démocrates. L'un des premiers résultats annoncés a été l'élection, sous la bannière républicaine, de Rand Paul, une des vedettes du Tea Party, dans le Kentucky. Le Parti républicain détenait déjà le siège de cet État à la Chambre haute. Le sénateur sortant, Jim Bunning, un ancien joueur de baseball, avait décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Ophthalmologue de carrière, Rand Paul est le fils de Ron Paul, un candidat plutôt marginal lors de la dernière course à l'investiture républicaine, en 2008.

En Floride, une autre étoile montante du Tea Party, Marco Rubio, a remporté un siège de sénateur pour les républicains.

En revanche, dans le Delaware, le candidat démocrate a battu sa rivale républicaine, Christine O'Donnell, issue elle aussi de cette mouvance populiste. Cette défaite était prévisible en raison de déclarations surprenantes faites dans le passé par Mme O'Donnell sur des sujets délicats comme l'avortement, la masturbation et... la sorcellerie.

Le climat politique d'aujourd'hui tranche avec l'espoir qu'avait suscité l'élection de Barack Obama, premier président noir des États-Unis, en 2008. Jusqu'à la dernière minute hier, ce dernier a multiplié les interviews à des stations de radio locales dans des États clés comme la Californie, la Nevada et la Floride, pour essayer de convaincre ses partisans de se rendre aux urnes.

Le Parti démocrate a lui aussi multiplié, par téléphone, par courriel et par le truchement des médias sociaux, les appels à aller voter, l'issue du scrutin dépendant de sa capacité à mobiliser les électeurs qui avaient donné la victoire à M. Obama en 2008: Noirs, jeunes, femmes et Latinos, surtout.

Les Américains étaient appelés hier à pourvoir la totalité des 435 sièges de la Chambre des représentants et 37 des 100 sièges du Sénat fédéral. 37 postes de gouverneur d'État

sur 50 étaient également en jeu.

Les derniers sondages et les analyses indépendantes laissaient présager que les républicains obtiendraient la majorité, qu'ils avaient perdue en 2006, à la Chambre des représentants et qu'ils entameraient sérieusement la prépondérance des démocrates au Sénat. Selon un sondage Gallup publié lundi, les républicains se voyaient crédités de 55 % des intentions de vote, contre 40 % pour leurs adversaires du parti présidentiel, parmi les électeurs les plus susceptibles d'aller voter.

La prise de contrôle de l'une ou des deux chambres du Congrès par les républicains, si elle se produit, placera ces derniers en bonne position pour faire valoir leurs points de vue dans des dossiers litigieux comme les impôts, la lutte contre les gaz à effet de serre ou encore l'immigration, réduisant du même coup la marge de manœuvre du président démocrate.

Les républicains ont déjà présenté un calendrier pour la réduction des dépenses publiques et du déficit fédéral, ainsi que pour la remise en cause de pans entiers de la réforme du système de santé adoptée de haute lutte en 2009. Face à cela, Obama dispose toujours, il est vrai, de son droit de veto.

La faible reprise de l'activité économique n'a pas été accompagnée par une forte création d'emplois, si bien que le taux de chômage continue d'avoisiner les 10 %. Les experts estiment qu'il faudra des années avant que l'économie remplace tous les emplois détruits pendant la récession de 2008-2009.

Or le président Obama avait promis, au moment de lancer son plan de relance économique en février 2009, que le chômage allait immédiatement commencer à reculer.

Les dépenses électorales auront battu un record pour une élection de mi-mandat, en partie parce que la Cour suprême a rendu au début de l'année un jugement réduisant la portée de la loi sur le contrôle de ces dépenses.

Le Devoir

Le Congrès

Le Congrès des États-Unis est composé du Sénat et de la Chambre des représentants. C'est la branche législative du gouvernement fédéral, qui siège au Capitole, à Washington. Il élabore, discute et vote les lois. Pour qu'un projet devienne loi, il doit être adopté par chacune des deux instances et la loi doit être proclamée par le président, qui peut cependant y opposer son veto.

Le Sénat

Le Sénat est la Chambre haute, qui représente les États. Il est composé de 100 sénateurs, soit deux par État, élus pour un mandat de six ans. Tous les deux ans, lors d'élections, les mandats du tiers des sénateurs sont renouvelés. Ainsi, 37 sièges étaient en jeu hier (certains étaient vacants).

La nouvelle composition du Sénat

projection à 22h30 hier

53	47
Démocrates en baisse de 6	Républicains en hausse de 6

La Chambre des représentants

C'est la Chambre basse, qui représente les citoyens. Elle est composée de 435 représentants, dont le nombre est proportionnel à la population de l'État — au minimum un par État. La totalité des représentants est renouvelée aux deux ans.

La nouvelle composition de la Chambre

projection à 22h30 hier

192	243
Démocrates en baisse de 65	Républicains en hausse de 65

SOURCE: NEW YORK TIMES

Caroline du Sud: Alvin Greene récolte... mais perd

FABIEN DEGLISE

La fin aura été moins étonnante que le début. L'aventure d'Alvin Greene, le mystérieux candidat démocrate de la Caroline du Sud dans la course pour un siège au Sénat, s'est arrêtée sans surprise hier soir avec la victoire dans cet État du candidat républicain Jim DeMint, un proche du mouvement populaire Tea Party.

Lâché par son parti et ayant mené une campagne

étrange, Greene a toutefois récolté plus de 33 % des suffrages, selon les résultats préliminaires de début de soirée. 60 % des électeurs ont renouvelé le mandat de l'actuel sénateur de l'État, Jim DeMint. Le candidat du Parti vert, Tim Clements, pourtant jugé le seul crédible face au républicain, a terminé la course avec seulement 7 % des voix.

Greene, un chômeur inconnu des milieux politiques, avait créé la surprise puis l'embaras au jour dernier en remportant l'investiture démocrate en Ca-

roline du Sud. Personnage étrange à l'élocution bancale, il s'est illustré durant cette course avec un style proche de celui du personnage principal du film *Forest Gump*, un programme surréel, mais aussi par des accusations portées contre lui pour grossière indécence. Il n'a jamais réussi à amasser plus de 5000 \$ pour cette campagne, alors que DeMint a collecté plus de 4 millions.

Le Devoir

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

où ce ratio est en moyenne de seulement 77 %. Et plus encore que ce qui est noté sur tout le territoire québécois, qui affiche un ratio moyen de 72,8 %.

Mais pour la clientèle de ce secteur défavorisé de Montréal, le rééquilibrage en cours remet en question plusieurs services essentiels déjà offerts, voire leur cessation pure et simple, argue la présidente de MQRP, la D^{re} Marie-Claude Goulet. La direction du CSSS affirme au contraire qu'elle sera en mesure «de maintenir les services conformes à ses obligations» tout en convenant du même souffle qu'au terme de cette opération, le taux de réponse aux besoins de sa clientèle aura chuté «à 87 %».

Au bureau du ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, on précise que ce seuil surpassera encore les attentes ministérielles. «Un seuil au-dessus des 80 % est considéré comme excellent», a indiqué hier l'attachée de presse du ministre, Karine Rivard. Cela laisse tout de même en plan bien des services qui ne seront pas comblés, a remarqué le député de Québec solidaire, Amir Khadir, qui ne comprend pas qu'on choisisse de punir un CSSS performant, de même que sa clientèle, plutôt que de forcer les autres à suivre son exemple.

«Niveler par le bas»

En conférence de presse hier, M. Khadir a enjoint à la direction du CSSS Jeanne-Mance de ne pas jouer le jeu des enveloppes budgétaires et réclamé un moratoire sur les compressions à venir. «Niveler par le bas est tout à fait absurde. C'est un appel à l'ensemble des acteurs du réseau. Ces gens-là n'ont pas à défendre l'indéfendable. C'est au ministre de le faire.»

Concrètement, les coupes annoncées par le CSSS touchent divers services offerts dans les centres d'hébergement (par le retrait de plusieurs dizaines de milliers d'heures de service en moins par année), dans le maintien à domicile (avec la fin de la potote roulante, la révision des critères d'accessibilité aux bains ou l'arrêt complet de l'aide aux éplettes, par exemple) et par le biais de diverses activités de prévention (en milieu scolaire et chez les tout-petits).

La directrice générale du CSSS, Sylvie Simard, convient que «des activités sont questionnées et que d'autres sont cessées», mais elle insiste sur la volonté de son équipe d'en minimiser les impacts. «Oui, il y

a une perte, on en convient, mais les services seront maintenus. Ils seront simplement donnés différemment dans le respect des ressources dont nous disposons. Prenez l'exemple de l'infirmière de liaison qui a été retirée au cégep du Vieux-Montréal. Nous avons à cinq minutes de là une clinique de sans rendez-vous infirmier et une clinique jeunesse. On va donner accès à ces services-là aux étudiants.»

La réalité du terrain

Mais pour la CSN, ces principes ne correspondent pas à la réalité sur le terrain. «Tous les services ne sont pas maintenus! David Levine [président-directeur général de l'Agence] a beau dire le contraire. C'est nous qui sommes sur le terrain et ce n'est pas du tout ce que nous voyons», a dénoncé hier le président du syndicat des employés du CSSS, Gilbert Binette. C'est aussi ce que constate la D^{re} Marie-Claude Goulet, urgentologue au CHUM, qui rappelle la fragilité de la population de ce territoire. «Le tiers de la clientèle vit avec moins de 10 000 \$ par année. L'espérance de vie est moindre de sept à huit ans quand on la compare à la moyenne de l'île.»

Et il est faux de prétendre que l'arrêt de certaines activités de soutien n'aura pas d'impact sur la qualité des soins et la santé de la population, a ajouté Amir Khadir. «On nous dit qu'en coupant l'aide aux éplettes, par exemple, les soins resteront les mêmes. C'est faux. Mon expérience de microbiologiste me montre que l'alimentation peut être déterminante pour la qualité de vie et la qualité des soins.»

C'est aussi l'avis de la D^{re} Goulet qui, dans sa pratique quotidienne, voit l'impact positif de ce genre de mesures sur la santé de cette clientèle vulnérable. «On espère sauver des miettes en coupant dans l'essentiel: les soins primaires et la prévention. Mais on ne va pas sauver de l'argent, ça va coûter plus cher encore parce qu'on va voir plus de détrots, plus d'hospitalisations, plus de visites à l'urgence.»

Toute cette réorganisation s'inscrit dans un mouvement plus large qui touche l'ensemble du réseau de la santé. À la demande du ministre de la Santé, tous les établissements ont entrepris une réorganisation des soins, a rappelé hier l'attachée de presse du ministre Bolduc. «Ça veut dire quoi? Ça veut dire le bon patient, au bon endroit, avec les bons soins. Par exemple, au lieu d'envoyer systématiquement les patients en CHSLD, on va faire une évaluation pour s'assurer que c'est ce dont ils ont réellement besoin ou si une autre ressource ne serait pas plus indiquée.»

Le Devoir

ENSEIGNANT

SUITE DE LA PAGE 1

le jeune homme charismatique qui a les idées claires et les pieds bien plantés sur terre. Mais cela lui est apparu comme une nécessité.

Jeune étudiant à l'Université du Québec à Rimouski, il remettait en question le système et tentait de convaincre ses camarades de classe de faire un documentaire sur le milieu. «J'étais, en quelque sorte, le mouton noir», raconte-t-il. Le nivellement par le bas l'a vite terrassé et les cours qui ne correspondaient pas à la réalité du terrain ont eu raison de sa démotivation. Bref, la formation des maîtres n'était pas du tout à la hauteur. C'est d'ailleurs le sujet du premier de 16 webisodes qu'il diffusera tous les jeudis sur le site www.ladeseducation.ca et dont le lancement aura lieu ce soir, à Montréal.

Entamée à l'université, la réflexion du jeune enseignant s'est poursuivie lorsqu'il a été confronté au milieu, puis lors d'un arrêt de travail l'an dernier, dont il a profité pour démarrer son projet tourné aux quatre coins du Québec et autofinancé à une hauteur de 65 000 \$. Le néologisme «déséducation» élaboré par le philosophe Jean Bédard plaisait à Mathieu Côté-Desjardins.

«On parle de désinformation lorsque des images mentent. On parle de déséducation lorsqu'un enseignement installe des lunettes permanentes qui déforment le regard», explique le jeune enseignant à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Et il en rajoute. «C'est la propagation d'une ignorance programmée et structurée pour tenir les personnes en état d'inconscience.»

Le pouvoir du Web

Le public intéressé pourra visionner des épisodes d'environ dix minutes sur les parents, ou encore l'inertie des enseignants. À l'insu du principal intéressé, le propos antiréforme qui s'est dessiné ne fait pas dans la dentelle. Mais ce Michael Moore du monde de l'éducation — sans compromis sur la vérité, assure-t-il, même s'il ose la fiction — assume. «J'avais rencontré Marcel Simard et il m'avait dit que ça prenait une trame dramatique si je voulais avoir plus de visibilité que le Canal Savoir. Mon film n'aurait pas eu cette force-là si Marcel n'avait pas été là», reconnaît-il en rappelant que le

film est dédié au cinéaste qui s'est suicidé en mars dernier. «J'aurais aimé qu'il le produise. Mon film, c'est un hublot sur le Québec.»

N'empêche, la vision est celle de l'auteur, introduite au «je» et qui témoigne de son parcours personnel, mais elle est appuyée par le discours d'enseignants de tous les niveaux, d'experts, de pédagogues, de politiciens, de sociologues et d'animateurs. C'est ainsi qu'on y retrouve, entre autres, les commentaires des animateurs Benoît Dutrizac et Gilles Proulx, des philosophes Jean Bédard et Georges Leroux, de la politicienne Françoise David, du pédiatre Gilles Julien et de l'ancien commissaire scolaire Robert Cadotte. Au final, beaucoup de «têtes grises», peu de femmes — plus réticentes à parler, selon lui — et pas d'enfants, car il est devenu trop difficile de filmer dans les écoles sans l'autorisation des parents.

Mais si chacun des petits court métrages peut avoir l'apparence d'un banal «show de chaînes», on obtient plutôt des films joliment montés et dynamisés par une musique originale et de rigolos dessins d'Éric Angelilo, animés par Bonzai animation. La touche finale de Christophe Langston aux commandes des effets 3D (Motion Graphics) fait du tout un intéressant produit qui a le mérite de poser de bonnes questions.

De la critique aux solutions

Les huit premiers webisodes dresseront un portrait du milieu, surtout des parents et du concept de la famille. «On va carrément se poser la question «pourquoi on fait des enfants?», a-t-il dit en se demandant si ce n'est pas la suite logique dans notre société de consommation. Et pourtant, insiste-t-il, c'est pour les enfants qu'il mène cette croisade, caméra au poing. «Plus personne n'est plus là pour eux. C'est la raison pour laquelle je suis encore là», soutient-il.

Les huit derniers se concentrent davantage sur les solutions. «Je veux renouer avec la communauté, je veux qu'on soit constructif.» Même si Mathieu Côté-Desjardins ne nie pas qu'il souhaite aussi choquer, provoquer. «Les médias n'ont même pas tous de section éducation. On ne vote pas aux élections scolaires. Ça montre la faible importance de l'éducation, se désolent-ils. Je veux qu'on en parle dans les bars, dans les cafés. Là, on laisse tout aux mains des spécialistes et ça nous arrange. Alors que pourtant, ça nous concerne tous.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n^o 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390